

Edito

Le NPD bon second dans 40 comtés

— En page 4

BUR. DEP. LEGAL DEPT.
PERIODIQUES BIBL. NAT
1700 ST DENIS
MONTREAL QC
H2X 3K6

La Voix de l'Est

VOL. 44 — NO 205

GRANBY, LUNDI 25 FEVRIER 1980

Livraison domicile \$1.60 par semaine
Semaine: 25 cents-Samedi: 50 cents

HOCKEY

GRANBY: 5

Longueuil: 2

L'impossible réalisé



L'équipe nationale de hockey des États-Unis a répété, hier, l'exploit de la formation américaine des Jeux de 1960, en s'adjugeant le titre aux Olympiques de Lake Placid. Les Américains ont battu la Finlande 4-2 et la victoire de 9-2 des Soviétiques sur la Suède, plus tard dans la journée, n'a réussi qu'à donner la médaille d'argent aux anciens champions. Si tôt le match gagné par l'équipe américaine, les scènes de célébration ont débuté et le drapeau des États-Unis a pris le vent.

— A lire en page 7

Automobilistes, votre collaboration est demandée

Dans le cadre de la chronique de l'automobile, La Voix de l'Est publiera au début de chaque mois dans son édition du lundi les résultats de l'essai mensuel d'une voiture neuve effectué par le Club Automobile. Mais aujourd'hui, nos lecteurs ont l'occasion de prendre connaissance et de répondre à un sondage réalisé par le Club Automobile du Québec sur l'évaluation que chaque automobiliste fait de sa voiture, ainsi que sur les critères qui doivent guider les consommateurs dans le choix le plus judicieux possible d'une automobile.

— A lire en page 12

L'administration du centre culturel indépendante des Loisirs de Granby

— A lire en page 3

\$50 millions pour des peanuts

TORONTO (PC) — Les Canadiens dépensent jusqu'à \$50 millions par année pour des cacahuètes importées mais, cette année, la situation pourrait changer avec la première récolte commerciale de cacahuètes au Canada.

Des chercheurs de l'Université de Guelph, qui depuis dix ans essaient de trouver des variétés d'arachides qui pousseraient bien dans la province, pensent qu'une région du sud de l'Ontario est propice.

Le sourire matinal

Un jeune homme aux cheveux longs, comparait en cour: Monsieur le juge, si vous n'arrêtez pas de parler de mes cheveux, je vais parler de votre calvitie.

IMMEUBLES Beaudry REALTIES

La météo

Ciel variable. Maximum lundi près de moins 6. Aperçu pour mardi, beau et froid.

PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU

168, rue PRINCIPALE, Granby — 372-6668
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h. exc. sam. et dim. 21h.

Toutes dans la région de St-Hyacinthe

La route glissante fait quatre morts

GRANBY (GV) — Quatre personnes, dont une de Granby, ont perdu la vie dans trois des quatorze accidents de la route signalés dans la région de St-Hyacinthe au cours de la seule soirée de vendredi.

Aussi étrange que cela puisse paraître, la situation a été tout à fait différente à Granby et dans la région immédiate où aucun accident majeur n'a été rapporté par les corps policiers concernés, et ce même si les chutes de neige ont également été abondantes.

Le pire des accidents signalés par la Sûreté du Québec de St-Hyacinthe a fait deux morts et trois blessés. Il s'est produit aux environs de 20 heures sur la route 137, à St-Hyacinthe-le-Confesseur, lorsque deux véhicules ont été impliqués dans une collision frontale. Deux membres d'une même famille, soit Denis Tremblay, 25 ans, de Hauteville, et Rémi Tremblay, 21 ans, de la rue de Vaudreuil, à Granby, y ont laissé leur vie. Les trois personnes qui occupaient l'autre véhicule s'en sont tirées avec des blessures. Il s'agit de Mme Thérèse Chagnon, de Montréal, M. Albert Chagnon, de St-Dominique, et Mme Marthe Raymond, de Vaudreuil.

Toutes ces personnes ont été transportées à l'hôpital Honoré-Mercier, de St-Hyacinthe. Une fois les constatations de leur décès effectuées, les frères Denis et Rémi Tremblay ont été conduits à la morgue Lalime, de St-Hyacinthe, pour fins d'identification. Le coroner Jules Hivon a été chargé d'enquêter sur les circonstances de l'accident. Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Réjean Ladurantaye, de la SQ de St-Hyacinthe.

St-André

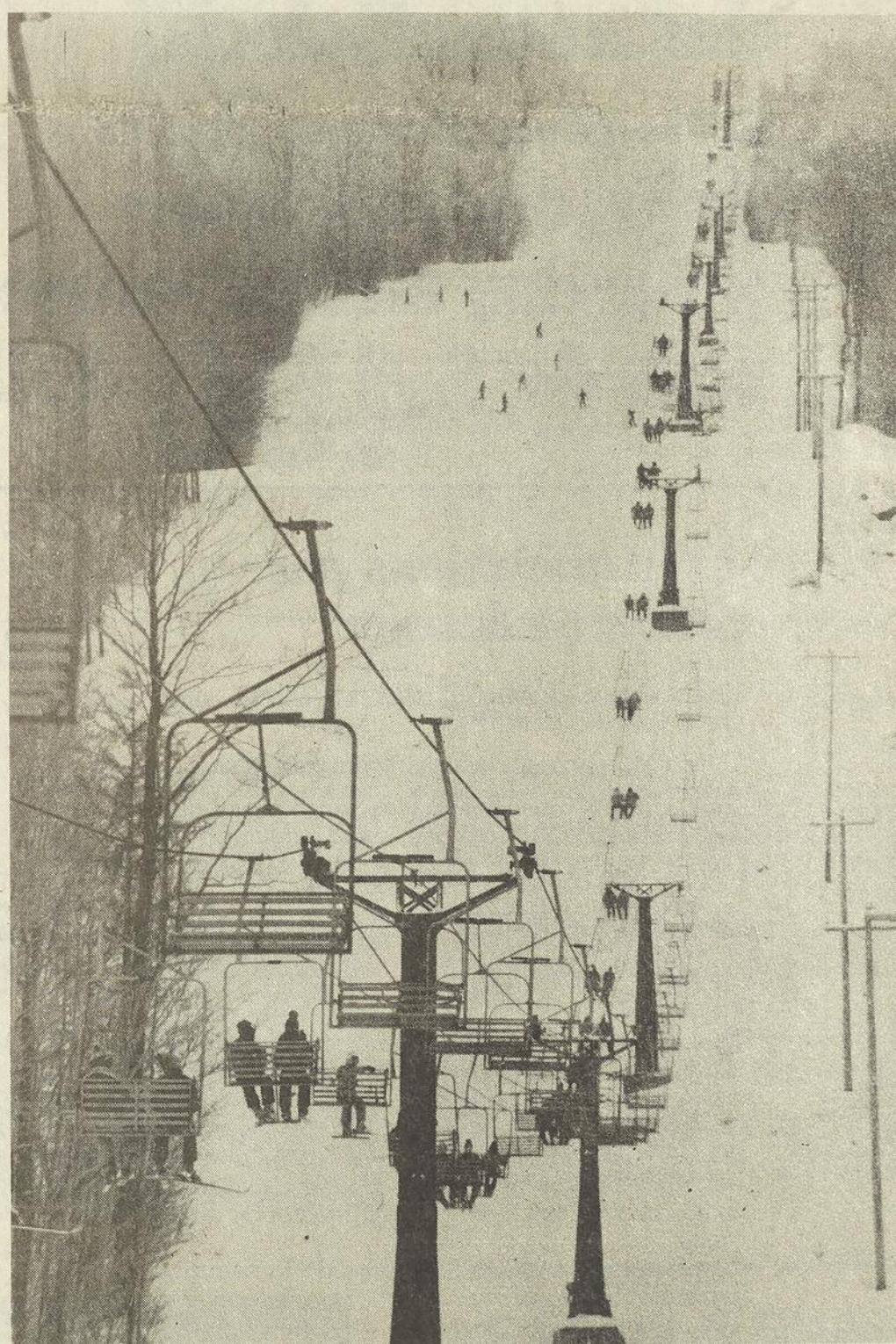
Un automobiliste de St-Hyacinthe succombait, un peu plus tard, à des blessures subies au cours de la soirée dans un accident survenu sur la route 116 ouest, à St-André d'Acton, à moins d'un mille des limites de la ville d'Acton Vale.

M. Gaétan Seyer, 22 ans, du 1275, rue Sylva-Clapin, se trouvait à bord de son véhicule qui, à la suite d'un dérapage, aurait fait une embardée avant d'aller faucher une clôture, heurter un poteau, et prendre en feu.

L'unique passager de l'automobile fut secouru, mais il ren-

— A lire en page 7

L'hiver enfin!



(Photos Jeannot Petit)

Les skis alpins et de fond, les motoneiges, les raquettes et les traîneaux sont enfin sortis de leur léthargie, samedi et dimanche, pour dévaler monts et pentes enneigés, à la grande joie de ceux et celles qui en avaient le contrôle. Une fin de semaine mémorable pour ces gens assoiffés de plein air et de sports d'hiver, surtout!

**GROS LOT**
\$307,000.
approximatif
vendredi

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
3	5	12	20	24	25
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 0	PRIX \$158,465.00			
5 SUR 6	136	\$1,048.60			
4 SUR 6	5065	\$78.20			
5 SUR 6+	4	\$23,769.70			

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

**TIRAGE 947**
22 février 1980

POSSIBILITE DE		
NUMERO COMPLET	748774	3 GAGNANTS DE \$50,000.
5 CHIFFRES	48774	27 GAGNANTS DE \$5,000.
4 CHIFFRES	8774	279 GAGNANTS DE \$250.
3 CHIFFRES	774	2781 GAGNANTS DE \$50.
2 CHIFFRES	74	27810 GAGNANTS DE \$5.

Parel rafraîchit les maisons du centre-ville de Cowansville

COWANSVILLE (JDB) — Si le programme PAREL, s'appliquant à la restauration des bâtiments résidentiels, a eu des débuts fort modestes, à Co-

wansville, il semble maintenant avoir acquis sa véritable vitesse de croisière.

En effet, le rapport déposé en février à la table du

conseil et faisant le point sur le fonctionnement du programme et son déroulement, fait état de 11 restaurations complétées à date et mentionne que 10 autres

logements sont, présentement, en cours de rénovation.

Des investissements de \$77.956.49 ont déjà été réalisés en ce qui concerne les 11 dossiers menés à bonne fin, tandis que l'exécution des travaux en cours devrait représenter des coûts approximatifs de \$61.000.

En vertu de ce programme de restauration, Cowansville a versé, en subventions, un montant de \$7.390.43, montant pris à même une enveloppe globale de \$62.500. La Société d'Habitation du Québec, partenaire du programme PAREL, a, elle aussi, contribué, à date, pour une somme de \$7.390.43.

A la lumière des chiffres contenus dans ce rapport, les autorités municipales s'attendent à des résultats des plus satisfaisants. L'exemple ne cesse de faire bouillir de neige et les demandes affluent à l'hôtel de ville.

A Cowansville, le programme PAREL s'applique, comme on le sait, à la zone 1 sud, c'est-à-dire le secteur de la rue James, entre Principale et Davignon, Davignon jusqu'à Oxford, Oxford jusqu'à la voie ferrée et de là jusqu'à Willard, Rivière... en tout une possibilité de 85 propriétés susceptibles d'être restaurées, ce qui pourrait représenter des travaux de l'ordre d'un demi-million de dollars.

Lac Brome cherche d'autres sources d'eau

LAC BROME (JDB) — La ville de Lac Brome est confrontée, depuis plusieurs semaines, à un problème d'approvisionnement en eau; la situation est loin d'être critique, mais elle est suffisamment sérieuse pour inciter les autorités municipales à se pencher de très près sur le dossier.

La ville de Lac Brome s'approvisionne en eau par le truchement d'une source souterraine, située dans le secteur de Bolton ouest, et dont le débit journalier est d'environ 500.000 gallons.

Or, pour la première fois, sans qu'aucune raison n'ait été identifiée, on assiste à une diminution sensible du débit de cette source, à tel point qu'on peut tout juste suffire à la demande.

Les résidences, qui sont alimentées grâce à un puits, sont, elles aussi, placées devant la même situation, de sorte que plus d'un estime que cette diminution de l'alimentation en eau pourrait être attribuable aux conditions exceptionnelles qu'on a connues cet hiver, peut-être est-ce là une retombée du peu de neige qui soit tombé à date?

Pour le moment, la ville de Lac Brome ne peut se permettre aucun gaspillage, mais aucune mesure restrictive n'a été mise sur pied afin de limiter la consommation en eau.

Cette situation a eu pour effet de reprendre un projet de recherche de sources d'eau, déjà envisagé par Lac Brome. On a l'intention de forer trois ou quatre puits afin de découvrir d'éventuelles sources, situées le long du réseau d'aqueduc, ce qui permettrait de les relier directement à la station de pompage.

Enfin, si ces travaux d'exploration ne donnaient pas les résultats escomptés, il resterait une dernière alternative à la ville de Lac Brome, soit celle d'utiliser l'eau du Lac Brome.

Ce dossier retiendra certainement l'attention des autorités municipales au cours des prochains mois, tant il est capital pour la ville de Lac Brome de se doter, le plus rapidement possible, d'autres sources d'approvisionnement en eau. Ce même s'il ne s'agit que d'une situation tout à fait exceptionnelle, on se refuse de courir tout risque inutile.

Bedford appuie un projet de centre d'accueil

BEDFORD (JDB) — La ville de Bedford a décidé d'appuyer officiellement un projet patronné par un groupe local de citoyens en vue de l'implantation sur son territoire d'un centre d'accueil pour personnes âgées.

Reconnaissant le besoin urgent qu'il y a de doter la municipalité d'un tel équipement, les autorités municipales ont décidé d'émettre une résolution d'appui et de la faire parvenir aux ministres des Affaires sociales, des Affaires municipales ainsi qu'aux députés du comté.

Ce n'est pas la première fois qu'il est question de doter la ville de Bedford d'un centre d'accueil pour personnes âgées; il y a quelques années, la réalisation d'un tel projet avait déjà retenu l'attention des gens du milieu, mais faute de se concrétiser, le dossier avait été abandonné avant de sombrer dans l'oubli.

Aujourd'hui l'idée refait surface, mais avec plus de force et d'adéquation, en effet, la mise sur pied d'un CLSC et la construction d'une autre tranche d'habitations à loyer mo-

dique ont accentué les lacunes du milieu en matière de logements pour personnes âgées. Le besoin ne fait plus aucun doute, à l'heure actuelle.

Le conseil municipal a donc pris la décision d'intervenir dans le dossier, néanmoins, il semblerait que s'il est favorable à l'implantation d'un centre d'accueil pour personnes âgées, il s'oppose, cependant, à sa réalisation dans les locaux de l'Hôpital Lagacé.

C'est que la ville de Bedford a d'autres projets en tête pour l'Hôpital Lagacé, comme en fait foi une autre résolution adoptée par le conseil au début du mois de février. Cette résolution précise qu'une lettre sera envoyée au ministre des Affaires sociales "lui manifestant notre intérêt concernant la localisation actuelle de l'Hôpital Lagacé pour un projet éventuel d'hôtel de ville."

La ville de Bedford voudrait donc s'assurer une option sur la bâtisse ainsi que sur le terrain, qui constituerait un endroit privilégié pour l'édification d'un nouvel hôtel de ville. Ce projet-là non plus ne date pas d'hier, mais il semble que le nouveau conseil y pense de plus en plus, aussi ne veut-il pas perdre ses chances quant à l'ancien hôpital Lagacé.

C'est ainsi que la ville de Bedford a accordé son appui à la réalisation d'un centre d'accueil pour personnes âgées pour en précisant ses intentions, à plus ou moins long terme, quant à la bâtisse de l'hôpital Lagacé. Deux dossiers à suivre.

Depuis le début des négociations, chaque travailleur de la construction a perdu, en moyenne, près de \$400 dollars.

L'Association des employeurs en construction est très heureuse des tergiversations et du prolongement anormal des négociations dans la construction puisque, plus la date de signature est éloignée, plus elle attend pour appliquer le 30 cents d'augmentation auquel les travailleurs auraient théoriquement droit depuis le premier juillet 1979. Les employeurs économisent ainsi quelque 600.000 dollars par semaine et ce sont les travailleurs qui paient. Cette clause a été "négociée" par le Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ Construction) qui a obtenu en retour le droit de négocier par métier.

Les négociations par métier, ça donne:

- Une augmentation réelle de 6.7% par année (seulement 4% pour 1979)
- Des écarts inacceptables entre certains métiers
- Des primes et des indemnités différentes, selon qu'on fait partie ou non d'une union influente

- Des semaines de travail normales qui varient de façon exagérée (de 40 à 50 heures par semaine et de 8 à 12 heures par jour)
- Des conditions différentes pour le temps supplémentaire
- La non-reconnaissance de l'ancienneté
- Des chicanes continuelles entre les différentes unions de la FTQ Construction (certaines unions signent une entente et d'autres veulent aller en grève)

La CSD propose donc ceci:

- Une augmentation moyenne de 9% par année pendant les trois années de la convention, avec une augmentation de 12% la deuxième année et de 11% la troisième année, de façon à compenser pour l'augmentation minimale de 4% qui aura été accordée la première année (1979) à cause du délai dans l'application de l'augmentation de 30 cents.
- Le plafonnement à 42 1/2 heures de la semaine normale de travail (sans perte de privilège pour ceux qui ont déjà la semaine de 40 heures) et à 8 1/2 heures de la journée normale de travail (sans perte de privilège pour ceux qui ont déjà la journée de 8 heures)
- Temps et demi pour les 2 premières heures supplémentaires (sans perte de privilège pour ceux qui ont déjà le temps double dès la première heure supplémentaire)
- Temps double pour toutes les autres heures supplémentaires
- La reconnaissance de l'ancienneté
- La négociation à une table unique

La CSD demande au Ministre du Travail:

- L'application immédiate du 30 cents d'augmentation à tous les salariés de la construction
- La formation d'un comité de négociation chargé d'entendre toutes les parties
- La formation d'un comité de médiation si nécessaire
- Un scrutin postal où tous les travailleurs pourraient se prononcer sur un éventuel projet de règlement

Il est temps que les négociations se fassent au profit des travailleurs de la construction et non sur leur dos!

La Centrale des Syndicats Démocratiques



Aider la Fondation du coeur...
C'est aider votre coeur



Selon des savants finlandais, on peut stopper la calvitie

LONDRES (Reuter) — Deux spécialistes finlandais déclarent avoir créé un traitement du cuir chevelu susceptible de stopper la calvitie et même, dans de nombreux cas, de stimuler une nouvelle pousse capillaire.

Les spécialistes qui ont mis le traitement sur le marché sous forme de lotion, déclarent que parmi les volontaires l'ayant appliquée sur leur cuir chevelu pendant 28 semaines, 60% ont constaté la reprise de la pousse capillaire et une diminution de la chute des cheveux, en l'espace de quatre semaines.

Cette déclaration fut toutefois accueillie avec des réserves par certains experts médicaux.

Le produit contient un détergent synthétique qui élimine les cheveux morts et autres impuretés obstruant les follicules pileux—les minuscules sacs membraneux dans lesquels les cheveux se développent.

Un autre ingrédient, un composé, amorce alors le processus auquel on attribue la reprise de la pousse capillaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à:

Bioscal Canada, Dept. 1
P.O. Box 113, Adelaide P.O.
Toronto, Ont. M5C 2H8

VOLVO



NOUS VOUS INVITONS A VOIR CE QUE LA NOUVELLE VOLVO A À VOUS OFFRI

LA VOLVO, AUX PRIX D'AUJOURD'HUI MERITE UN SERIEUX COUP D'OIL

GEMME AUTO INC.

839 Cowie, Granby
378-6222

On vous invite à venir essayer LA VOLVO 1980

L'administration du centre culturel?

Indépendante des Loisirs de Granby

par Ginette LAURIN

GRANBY — Le comité culturel de Granby est affirmatif. L'administration du centre culturel devra être indépendante de celle des Loisirs de Granby Inc.

A sa dernière rencontre, le comité a été invité par M. Claude Hébert, animateur culturel aux Loisirs de Granby, à définir le rôle que pourrait jouer l'organisme para-municipal dans la création et l'administration d'un centre culturel.

Catégorique, Mme Nicole Trudel, présidente du comité culturel, a expliqué que le centre devrait avoir sa propre administration et compter aussi sur les services d'un animateur culturel qui connaît bien les problèmes et les aspirations des artistes du milieu.

"Nous ne voulons pas faire partie d'une grosse machine et avoir de la difficulté à rouler. Les Loisirs en ont bien assez comme ça sur les bras" a-t-elle mentionné, soulignant que ce que le comité veut réaliser n'existe pas encore à Granby, faisant ainsi une différence entre les activités des Loisirs et du futur centre culturel.

En fait, selon Mme Trudel, le centre culturel regroupera sous un même toit tous les organismes culturels de Granby qui auront, par la suite, à présenter des spectacles, expositions et autres manifestations aux citoyens. "Les Loisirs eux touchent toute la population par l'organisation d'ateliers de céramique, de photographies, de danse, etc., et aussi par l'organisation d'activités sportives. Rôle, a-t-elle laissé entendre, qui ne rejoint en rien les organismes et la création d'un centre culturel".

Toutefois, pour une meilleure coordination et un meilleur résultat, Mme Trudel, ainsi que les membres du comité, verrait d'un très bon oeil la préparation d'une programmation conjointe, en y incluant également celle du Cégep de Granby qui présente aussi, occasionnellement, des activités culturelles.

Mme Trudel est d'avis, d'ailleurs, qu'il y a de place à Granby pour un autre animateur culturel qui, cette fois, s'occuperait uniquement du domaine du spectacle, secteur qui lui semble inexistant aux Loisirs de Granby, faute de temps et de personnel.

Le comité culture pourra, cependant, s'expliquer davantage puisqu'il a l'intention de rencontrer le conseil d'administration des Loisirs de Granby Inc. prochainement. "Il fallait d'abord savoir ce que nous voulions avant de convoquer une telle réunion" a signalé Mme Trudel aux autres membres, recrutés dans les différents organismes culturels de Granby (Peintres associés, Société d'histoire du comté de Shefford, Petits chanteurs, Choeur Allégretto, Harmonie jeunesse, etc.).

Ce qu'il veut ce comité? C'est un centre culturel situé autant que possible au centre-ville et qui offrira des possibilités telles que deux salles de spectacle, deux salles de répétition, une salle à manger, un bar, quatre ateliers de travail et peut-être des espaces pour accueillir la bibliothèque municipale, la Joujouthèque et la Société d'histoire.

Pour l'instant, on ne voit pas la nécessité d'ajouter à l'équipement communautaire tout ce qui concerne l'audio-visuel (studio d'enregistrement) le Cégep de Granby étant très bien équipé pour répondre aux besoins des organismes. "La structure actuelle du Cégep permet déjà à tout organisme d'utiliser à peu de frais tous ses équipements" a fait savoir Mme Trudel qui croit réellement que ce beau rêve d'un centre culturel peut devenir réalité.

"Dans toutes les villes, on trouve un aréna. Mais il n'y a pas de centre culturel dans toutes les villes" a-t-elle également ajouté.

Hold-up à la Banque nationale

Un examen psychiatrique pour les présumés auteurs



Guy Robert et Martial Ritchot, au moment où ils quittaient l'immeuble du 45, rue Centre, escortés par les agents Bélec et St-Germain et les détectives Jacques et Gaucher.

COWANSVILLE (GV) — Martial Ritchot, 27 ans, de l'Assomption, et Guy Robert, 28 ans, de Granby, ont comparu devant le Tribunal des sessions de la paix, hier, pour y être accusés de complot en vue de commettre un acte criminel et de vol qualifié relativement au hold-up commis mardi à la Banque provinciale (nationale), du 159 Principale, à Granby.

Les deux prévenus, qui avaient été arrêtés par la Sûreté municipale de Granby moins de deux heures après le vol alors qu'ils se terraient dans une garde-robe, n'ont enregistré aucun plaidoyer, leur défenseur, Me Pierre Gibeau ayant obtenu du juge Bernard Légaré qu'ils soient soumis, pour une période n'excédant pas trente jours, à un examen psychiatrique.

faire face à la Justice. Le juge Légaré a par conséquent reporté leur comparution au 20 mars prochain et, à la demande de la Couronne, ordonné leur détention provisoire jusqu'à cette date.

Autres chefs

Par ailleurs, en plus des chefs de complot, de vol et de port d'un masque lors de la commission du délit commis à la Banque provinciale, Guy Robert a également été accusé d'avoir volé, le 28 janvier 80, un montant de \$735 à la Pharmacie Jean Coutu, de Granby, en utilisant de la violence ou des menaces de violence à l'endroit d'une caissière, et d'avoir alors dissimulé ses traits sous un masque. La comparution du prévenu a également été reportée au 20 mars prochain.

Le rapport que déposera le spécialiste au terme de ces examens permettra à la Cour de déterminer s'ils sont mentalement aptes à



Les engins se mettent en marche

Pour la première "vraie" fois cet hiver, souffleuses et déneigeuses ont pu prendre la route afin de déblayer les routes. Il ne s'agissait pas là d'un caprice ou d'un exercice, puisque les routes de la région étaient particulièrement enneigées et glissantes en fin de semaine. Dame Nature aurait-elle enfin décidé de nous accorder un peu d'attention avant de nous envoyer son soleil printanier pour de bon. Les employés de la ville de Granby ont eu aussi fort à faire afin de déblayer les patinoires municipales afin que les citoyens puissent poursuivre les séances de patinage devenues régulières cette année.

Photos Jeannot PETIT

Selon l'ex-ministre Jean Cournoyer

Le référendum se déroulera en dehors des partis politiques

par Louis LAPIERRE

GRANBY — De passage à Granby, alors qu'il était l'invité de la Chambre de commerce, l'ex-ministre du travail dans le cabinet Bourassa, M. Jean Cournoyer, a laissé entendre qu'il n'était pas question pour lui d'un retour à la politique active.

"Je suis très bien comme je suis: j'ai 45 ans, j'ai des enfants et je n'ai pas l'intention de perdre mon job une autre fois. C'est tout ce que je peux répondre", a dit M. Cournoyer.

On sait qu'il anime depuis plusieurs mois, en compagnie de Mathias Rioux, une émission d'affaires publiques sur les ondes de CKVL, et une autre du même genre à la télévision de Radio-Québec.

Néanmoins, M. Cournoyer entend se mêler de



dérales n'a aucune signification face au référendum. "Ce sont deux questions différentes", a lancé M. Cournoyer, qui souligne toutefois que les Québécois ont voté d'une façon essentiellement nationaliste.

Il a ajouté que le référendum se déroulera sur une question de structures, en dehors des partis politiques. "Le jour où je voterai pour des structures, j'oublierai les personnalités", a dit l'ex-ministre.

Sommet économique

Par ailleurs, M. Cournoyer a dit favoriser l'idée d'un sommet réunissant les divers agents habituellement impliqués lors de négociations d'un contrat de travail, à savoir le patronat, les syndicats et le gouvernement, tel que l'a proposée le ministre de la Fonction pu-

blique, M. François Gendron.

"Je trouve cette intention louable et je pense qu'un tel sommet devrait se tenir le plus rapidement possible", a-t-il dit. Selon lui, cet événement pourrait donner des résultats intéressants si "le ministre veut laisser la tuyauterie aux spécialistes pour plutôt favoriser une entente sur de grands objectifs".

Est-il possible de croire qu'un sommet de ce genre pourrait faire surgir un consensus apte à faire disparaître les grèves et les lock out? M. Cournoyer répond qu'il serait bien difficile d'établir un consensus visant à trouver "autre chose que l'arme favorite des deux parties".

A son avis, il ne serait possible d'y arriver qu'en laissant tomber la théorie de l'affrontement et du rapport des forces.

Coup d'oeil

Nouveau policier

Un nouveau policier joindra, à compter de lundi, les rangs du Service de police de Granby. Il s'agit de M. Louis Grégoire, qui, au cours des quatre dernières années, occupait la même fonction au sein de la Sûreté municipale de Valcourt.



Agropur: assemblée annuelle

GRANBY — L'assemblée générale annuelle d'Agropur, coopérative agro-alimentaire, aura lieu le mercredi, 5 mars. La réunion débutera à 10 heures, au Théâtre Palace. Une conférence de presse se tiendra au Castel de l'Estrie à la suite de l'assemblée.

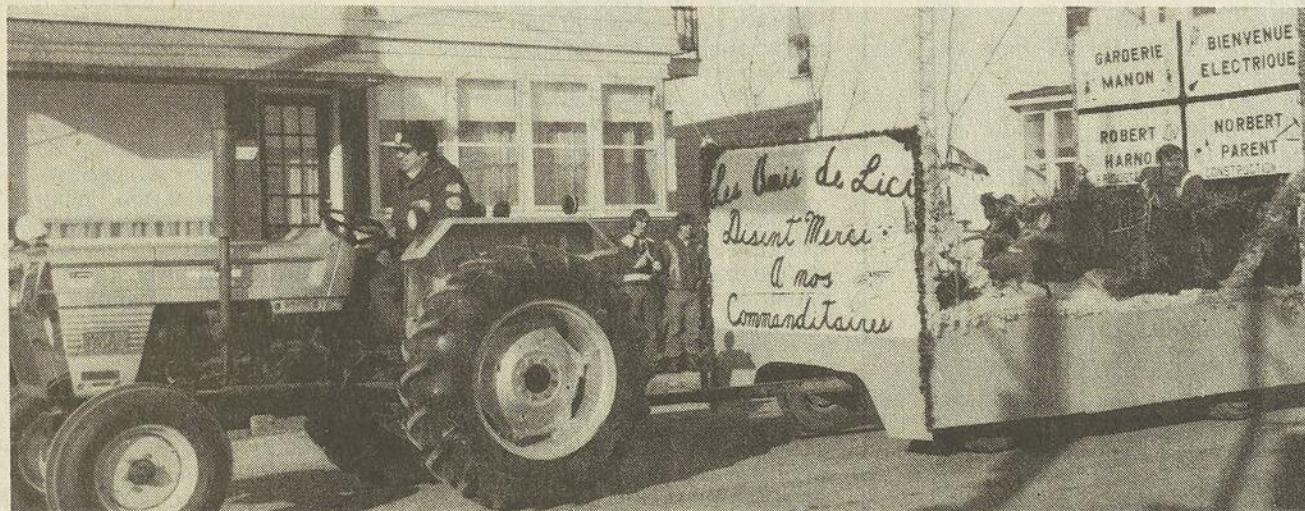
L'Office de protection du consommateur à Granby

GRANBY — Un représentant du bureau de Sherbrooke de l'Office de protection du consommateur sera à la Caisse populaire de Granby, 30 rue St-Antoine sud, le jeudi, 28 février, entre 10 heures et 16 heures. Les consommateurs pourront le consulter sur place ou en composant 372-4401. En tout temps, on peut toujours s'adresser au bureau régional de l'OPC, 740 ouest rue Galt, Sherbrooke, (819) 566-4266.

Conférence chez les Francs

GRANBY — Le protonotaire-adjoint du Palais de justice de Granby, Me Aimé Beaudry, sera le conférencier invité lors du souper hebdomadaire du Club des Francs qui aura lieu le mardi 26 février, à l'hôtel Lemonde 400. La rencontre débutera à 18 heures 30.

Mondanités



Les gagnants du carnaval

Même sans neige, le carnaval de la paroisse Immaculée-Conception a eu lieu. Le groupe des "Amis de L'Estrie" a remporté le prix pour le mieux décoré des sept chars, lors de la parade. Au concours de dards, Bonhomme Carnaval a remis un trophée aux frères Briandon et Brian Maève (deuxième et troisième sur la photo), en compagnie du président du tournoi, Normand Bessette. Trente-trois équipes participaient à cette compétition.

PROVINCIAL							
RESULTATS TIRAGE DU 24 février 1980							
Les billets présentant dans une même série des numéros jumelés ou simples identiques aux numéros suivants gagnent:							
1 ^{re} série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25	
VERT (A)	2398	2398	X	2398	X	X	
ROUGE (B)	286	X	286	X	286	X	
BLEU (C)	X	489	489	X	X	489	
2 ^{de} série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25	
VERT (A)	2051	2051	X	2051	X	X	
ROUGE (B)	659	X	659	X	659	X	
BLEU (C)	X	035	035	X	X	035	
3 ^{de} série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25	
VERT (A)	3010	3010	X	3010	X	X	
ROUGE (B)	742	X	742	X	742	X	
BLEU (C)	X	540	540	X	X	540	
Pour tous détails, consulter les explications à la face du billet.				Les billets gagnants de \$25 et \$100 sont encaissables à toute succursale de la BN.			

GAGNÉ & GUAY

Avocats & Procureurs

Paul Gagné, LL.L.
Alain Guay, LL.L.
Membres de l'Ordre du Barreau

331 Principale,
GRANBY
372-2377



BARBRA STREISAND
RYAN O'NEAL
"TENDRE COMBAT"

"The Main Event"
Aussi
Adieu, je reste...

Palace
CENTRE-VILLE, GRANBY 372-4466

L'éditorial

Le NPD arrive bon second dans 40 comtés au Québec

Le parti libéral est certes le grand vainqueur de l'élection fédérale du 18 février. Non seulement obtient-il le plus grand nombre de votes au pays, mais il se classe premier dans la majorité des circonscriptions canadiennes.

Avec 43,9 pour cent du vote, il remporte la victoire dans 146 comtés, ce qui en laisse 103 avec 33 pour cent du vote au Parti conservateur et 32 au Parti néo-démocrate avec 19,8 pour cent des bulletins déposés dans les urnes le jour du scrutin.

Mais ce qui nous semble intéressant d'analyser au lendemain de l'élection, c'est le résultat du vote dans notre province. Les libéraux, bien sûr, raffient la presque totalité des comtés, en laissant un seul au Parti conservateur, en l'occurrence celui de Joliette représenté par le bouillant Roch LaSalle qui, depuis, jure sur tous les tons de se venger de cette humiliation.

Mais ce que l'on n'aura peut-être pas remarqué dans l'analyse du scrutin, c'est le succès des néo-démocrates dans plusieurs circonscriptions québécoises. Même si, dans l'ensemble, ils n'obtiennent qu'un peu plus d'un quart de million de votes, ils se classent au second rang dans une quarantaine de comtés, dont le nôtre, dépassant ainsi les conservateurs avec leurs 358,000 votes.

Se classer deuxième dans quarante circonscriptions québécoises est, à notre avis, une réalisation d'autant plus remarquable que cette place était occupée jusqu'ici par le Parti conservateur. Le NPD serait-il mieux perçu qu'autrefois dans nos régions même éloignées, à la suite de la lutte de M. Broadbent aux Communes et durant la campagne électorale, et, d'autre part, la piètre performance de M. Clark? C'est du reste la proposition d'un député néo-démocrate, Bob Rae, qui a finalement entraîné la chute du gouvernement Clark au cours de l'étude du budget Crosby.

Son succès lors de cette élection nous paraît d'autant plus significatif

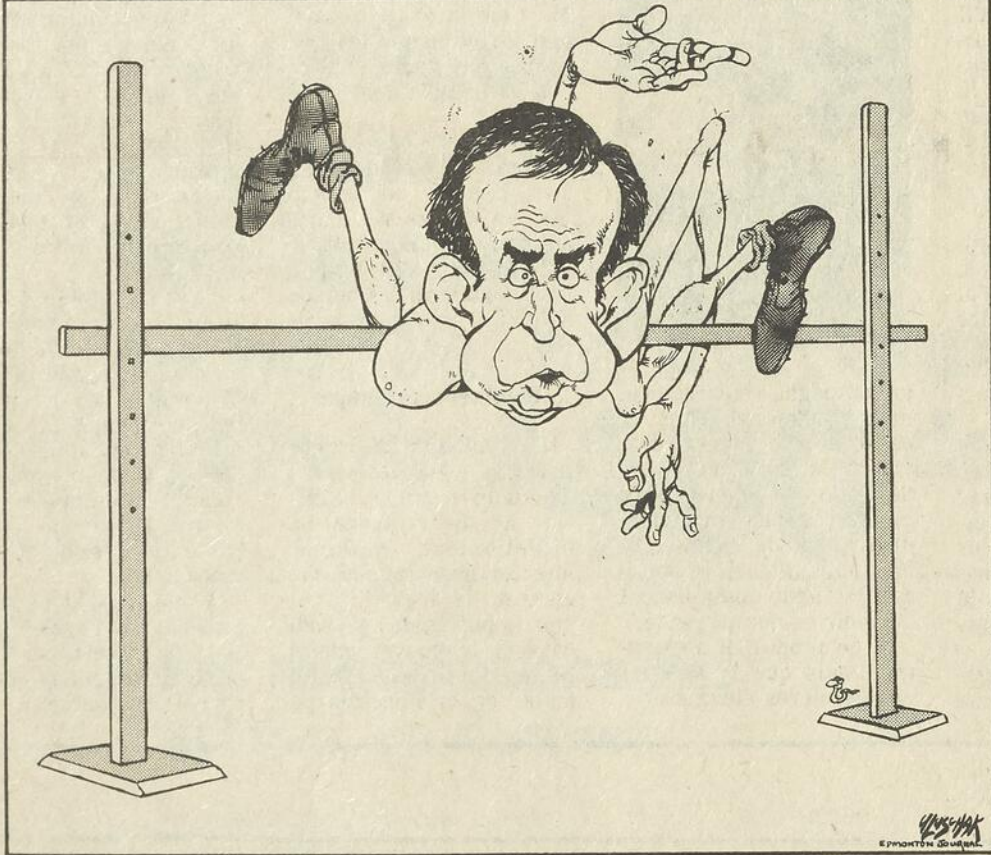
qu'autrefois, du moins dans l'est, que cette faction était généralement considérée comme parti de gauche. Avec les années, il s'est solidement établi dans l'Ouest, les Maritimes et le centre du pays. Cette fois, même avec la vague libérale qui a déferlé dans l'est canadien, le N.P.D. a réussi à compiler plus de deux millions de votes, dont 867,000 en Ontario, 255,000 au Québec, 87,000 en Nouvelle-Ecosse, 34,000 à Terre-Neuve et quelques milliers au Nouveau-Brunswick, soit plus de la moitié de ses appuis. Certes ses gains en termes de comtés sont-ils clairs dans l'est, mais ce parti, s'il accroît sa popularité en raison de la faillite des vieux partis, est appelé à un bel avenir. Les partis libéral et conservateur n'ont qu'à bien se tenir, s'ils ne veulent pas se voir un jour supplanter par cette faction.

Il est évident qu'avec un gouvernement conservateur, au surplus dirigé par un M. Clark qui manifestement manquait d'expérience, les néo-démocrates pouvaient jouer un rôle plus spectaculaire que celui qu'ils seront dorénavant appelés à jouer avec un gouvernement dominé par M. Trudeau. Mais encore là, il leur sera possible de contribuer dans une large mesure, en particulier au règlement du problème de l'énergie et à l'évolution d'un Petro-Canada apte à enrichir, non pas les multinationales du pétrole, mais les canadiens.

Chose certaine, M. Trudeau devra collaborer davantage avec la faction néo-démocrate qu'avec le parti conservateur.

D'ailleurs, dans quatre ans, le parti de M. Broadbent réalisera probablement des gains encore plus remarquables au Québec. Si, d'ici là, les néo-démocrates se donnent la peine de créer les cadres d'une solide organisation. Car les libéraux seront alors moins puissants et les conservateurs guère plus populaires, à en juger par leurs succès au Québec depuis plusieurs années.

Roland Gagné



Les élucubrations... d'Ovide

Un commis de Dolbeau disait pendant la campagne électorale que "seul un rhino réussissant un jour à battre le créditiste Charles-A. Gauthier" dans Roberval. Faut-il conclure que la gagnante, Mme Beauchamp-Niquet, était une "rhino" déguisée en rouge???

— O —

Fabien Roy avait quasiment prédit la défaite de son parti en affirmant que le Crédit social menait une "campagne souterraine"... effectuait un "travail de taupe".

— O —

Une électrice de London ne trouve qu'un défaut à M. Broadbent, celui de ne pas être libéral. Pour le reste, royons: "Je l'aime tellement que quand je le vois à la télévision, j'en ai des frissons surtout le corps".

— O —

Un organisateur de Donald McDougall, président du groupe de travail formé par M. Clark sur Pétro-Canada, qualifiait son candidat de "Cadillac de la politique". Aurait-il manqué d'essence en cours de route... pour laisser

la première place au libéral Judd Buchanan?

— O —

C'est dommage que le candidat rhinocéros de Lévis n'ait pas été élu député fédéral. Il avait promis d'abolir le travail et de remplacer le dollar par de la gomme baloune, ce qui aurait permis de "gonfler le budget de chaque individu".

— O —

Cet autre candidat rhinocéros avait lui aussi une excellente idée: "Le Canada devrait être reconnu comme PME (petite et moyenne entreprise) pour être éligible au programme OSE du gouvernement du Québec".

— O —

Le ministre Jean Garon ne voit dans le conseil confédéral proposé par Ryan qu'une "lique du vieux poêle"... un cercle où M. Garon ferait sans doute lui-même belle figure...

— O —

Pendant la campagne électorale, Fabien Roy se décrivait comme... "confédéraliste"!!!!

— O —

Ovide

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée
136, Principale Granby 372-5433
et imprimé par La Tribune Ltée 1950 rue Roy Sherbrooke

Président et éditeur: **Alain GUILBERT**
Sec.-tres. et dir. du personnel: **Claudette GOSSELIN**
Chef éditorialiste: **Valère AUDY**
Directeur de la rédaction: **Alain DIONNE**
Directeur du tirage: **Jean-NIL LAPLANTE**
Directeur de la publicité: **Gilles GAGNON**

La Presse canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0679.



Journal
fondé
en 1935

Quotidien
depuis 1945

billet

Le bon choix pour vivre longtemps

Si vous vous intéressez à votre personne et que vous soyez sensible à ce que l'on raconte sur ce qui lui nuit ou ce qui lui profite, vous devez, comme moi, être assez désorienté car, à écouter les conseillers, je perds mon latin.

D'après ce que je lis ici et là, si survivre est difficile, mourir est tout ce qu'il y a de plus simple et, pour y parvenir, il suffit de vivre. En effet, entre les cholestérols, les lipides, l'urée, les colorants, la pollution, le mercure, le plomb et Dieu sait quelles merveilles endiablées de la chimie alimentaire, chaque fois que nous respirons ou nous introduisons une bouchée dans la gorge, nous avalons de tels venins qu'il serait avantageux de ne rien inhaler et de ne rien manger.

Malheureusement, le jeûne parfait vous expédie rapidement et le manque d'air vous tue plus vite encore, si bien que le remède étant pire que le mal, on est tenté de jeter le fatras des imprimés à la poubelle et de ne plus se soucier des ondit.

Difficile de s'y retrouver

Mais il y a les recettes de longue vie qui apportent quelque espérance. Elles abondent et il s'en découvre chaque jour. Ici, on recommande de gober des yaourts à la manière des centenaires des Balkans; là, de se tenir une heure par jour sur la tête ou de dormir sur une planche à clous, comme les fakirs; cet autre dit que rien ne vaut tant que d'aspirer par une narine et expirer par l'autre; son voisin prétend vous tenir en santé par la levure de bière, et le suivant croit au petit pas de course et envoie des milliers de citoyens au trot jusqu'à leur travail...

Comme le défilé des savants bienfaiteurs continue à perte de vue on ne sait où donner de la tête.

D'autant que la théorie et l'action se contredisent souvent. Chez nous, par exemple, le ministère de la Santé fulmine contre le tabac et ses dangers, tandis que l'Etat lui-même, fabrique ce tabac et, par l'entremise d'un autre ministère, le vend au public par millions de paquets.

La solution enfin?

C'est assez vous dire que dans ce genre d'informations, je m'attends à tout et qu'il est difficile de me surprendre. Je viens pourtant de l'être par un psychologue de l'université d'Indiana. Il a aussi cherché l'élixir de longue vie, celui-là. Et savez-vous ce qu'il a trouvé. Que les travaux ménagers et le bavardage prolongent l'existence! C'est pourquoi les femmes vivent plus longtemps que les hommes.

A son avis, le ménage est un bon et calme exercice physique, tandis que le bavardage, et en particulier le commérage, sont indispensables à l'équilibre mental. stimulent l'équilibre intellectuel et élargissent l'univers intellectuel. Il tient aussi compte du fait que les femmes extériorisent davantage leurs colères, alors que chez les hommes les contrariétés "restent sur l'estomac" et diminuent leur résistance vitale.

Un peu de casserole, un peu de pelle à poussière, du bla-bla à gogo, par-ci par-là un bon coup de gueule, et voilà trouvé le fameux élixir. Et pour pas cher.

Eh bien, si j'adopte un système de survie, je choisirai celui-là. Au moins, il est à la portée des bourses plates et des esprits simples dont, faute de pouvoir faire autrement, je m'honore d'être.

Gilles Goyette

Analyse

Un argument du PQ qui ne tient plus

par Dominique Clift

MONTREAL (PC) — Le retour de Pierre Trudeau et des libéraux au pouvoir à Ottawa affaiblira un des principaux arguments du Parti québécois dans la campagne référendaire selon lequel le Canada serait irrémédiablement divisé en deux camps ethniques, anglais et français.

La position officielle du gouvernement provincial, telle qu'exprimée en novembre dernier dans "La nouvelle entente Québec-Canada", veut que la population francophone du Québec ne puisse plus attendre à partager le pouvoir à Ottawa qui est maintenant dominé par la masse des électeurs anglophones des autres provinces.

"Ils y seront, au contraire, de plus en plus minoritaires, et le Canada anglais pourra de plus en plus gouverner sans eux. A cet égard, le gouvernement Clark est loin d'être une anomalie. Il est le signe des temps à venir", affirme le document.

Or, les résultats des élections générales de lundi dernier font en sorte qu'il devient difficile d'appuyer une analyse de la politique canadienne sur des considérations où la culture et la langue jouent un rôle de premier plan.

L'économie

Ces résultats indiquent que les ques-

Le budget

Le cours de la campagne référendai-

tions économiques se rapportant à l'énergie prendront le pas sur les questions politiques liées à la langue au Canada. De plus, l'apparition de divisions profondes entre l'est et l'ouest du pays jettera un nouvel éclairage sur le débat constitutionnel que le nouveau gouvernement libéral ne manquera pas de faire revivre.

L'animosité que les électeurs anglophones de l'Ontario et des provinces de l'ouest ont supposément manifestée à l'égard de Pierre Trudeau occupe une place importante dans l'image que se fait le Parti québécois de la politique canadienne et de ce nouveau statut que l'on veut négocier en faveur du Québec.

Ainsi, lorsque le chef libéral annonça sa démission en novembre dernier, le premier ministre René Lévesque déclara que ceci marquait la fin de ce que l'on a intitulé le "French Power" à Ottawa "pour tout avenir prévisible dans le contexte fédéral canadien".

Et le premier ministre ajoutait: "C'est là fin, en même temps, d'une lutte et sou vent d'efforts frénétiques non seulement pour maintenir un gouvernement central fort mais aussi pour accentuer sans cesse son emprise sur l'ensemble canadien et en particulier le Québec."

Entre Québec et Ottawa

Un programme favorisant les villes satellites au dépens de Montréal

par Bernard Racine

Dixième d'une série de textes préparés par le bureau de Québec de la Presse Canadienne sur les principaux dossiers qui font l'objet de différends entre Québec et Ottawa

QUEBEC (PC) — Québec se rebiffe contre un programme fédéral d'aide à Montréal qui favorise les villes-satellites au dépens de la métropole.

L'annonce en décembre dernier par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale -MEER- d'un nouveau programme de zone spéciale pour la région de Montréal, a immédiatement créé un nouveau litige entre Québec et Ottawa.

Au ministère des Affaires intergouvernementales, on affirme que le programme ne répond pas aux demandes du Québec qui cherche surtout à aider Montréal.

Le programme, destiné à remplacer le programme actuel commencé en juillet 1977 et qui prendra fin le 30 juin prochain, a soulevé des objections non seulement de la part du gouvernement québécois mais aussi de tous les agents de développement de Montréal, souligne-t-on au ministère.

De l'aveu même du MEER l'ancien programme a été un demi-échec parce qu'il était trop restrictif.

On avait prévu que ce programme créerait 12,000 emplois dans la région de Montréal, mais le 30 octobre dernier, huit mois avant sa fin, il ne fournissait de l'emploi qu'à 7,000 personnes et n'avait pas réussi à dépenser le budget de \$60 millions qui lui avait été alloué.

Le programme n'était pas à la portée de toutes les entreprises. Il était offert

aux entrepreneurs qui pouvaient investir au moins \$100,000 dans leur projet et il ne pouvait s'appliquer aux secteurs mous, tels que le vêtement, la bonneterie, la chaussure, le textile, sur lesquels repose une bonne partie de l'économie de Montréal.

L'aide accordée en vertu de ce programme était de 25 pour cent du projet dans le cas de nouvelles implantations, et de 20 pour cent dans les cas de modernisation ou d'expansion.

En novembre, Québec a demandé au MEER de reconduire le programme et de l'étendre à l'ensemble du secteur manufacturier, y compris les secteurs mous et le secteur tertiaire moteur.

Ce dernier terme désigne le secteur qui comprend les laboratoires, les centres de recherche, les banques de données, les entreprises en communications et en informatique.

En conformité avec son énoncé de politique économique contenu dans le livre "Bâtir le Québec", le gouvernement Lévesque demandait qu'on ne fasse pas de discrimination entre les secteurs et qu'on accorde une aide aux entreprises qui montrent du dynamisme, une capacité de se développer et de fonctionner par elles-mêmes.

Québec demandait aussi au MEER de laisser tomber l'aspect décentralisateur du programme et de ne plus accorder à une entreprise de banlieue une aide supérieure à celle accordée à une entreprise de Montréal.

La publication du nouveau programme du MEER a soulevé des protestations, non seulement parce que son budget était considérablement réduit mais aussi parce qu'on n'avait tenu au-

cun compte des suggestions du Québec.

Le budget du programme, en passant de \$60 millions à \$85 millions paraissait augmenté, mais était en fait considérablement réduit puisque la durée du programme était portée de trois à quatre ans et qu'il devait s'appliquer dorénavant non seulement à la région de Montréal mais aussi à celle de l'Outaouais.

Si l'on tient compte de l'inflation au cours des quatre prochaines années, le montant mis à la disposition des entreprises a considérablement diminué, souligne-t-on à Québec, où on note qu'Ottawa semble avoir compliqué l'accès au programme plutôt que de le rendre plus accessible.

Pour obtenir une aide financière en vertu de ce programme, l'industriel montréalais devra à l'avenir investir au moins \$200,000 dans son projet, de sorte que nombre de petites entreprises ne pourront y avoir accès.

Le MEER n'a tenu compte, ni de la recommandation du Québec au sujet des secteurs mous, qui continueront à être exclus du programme, ni de la suggestion au sujet de la décentralisation.

De sorte que le programme continuera à favoriser les entreprises de banlieue et particulièrement celles localisées dans des villes-satellites, aussi éloignées que Granby.

Dans les villes-satellites comme St-Hyacinthe et Sorel, le seuil de l'investissement requis restera à \$100,000 et le programme pourra être appliqué aux secteurs industriels.

Québec aimerait que le fédéral ne perde pas de vue que le but premier du programme était de venir en aide à Montréal.

Les autres journaux

La nomination de l'ex-ministre Robert Burns au poste de juge au Tribunal du travail ne devrait pas soulever trop d'objections.

M. Burns, certes, a été profondément identifié au parti ministériel et si ces considérations ont pu influencer le choix qu'on a fait de lui, il n'en reste pas moins que sa longue expé-

rience d'ancien syndicaliste et ses connaissances dans le domaine du droit ouvrier l'ont bien préparé à occuper ces nouvelles fonctions. De toute façon, sa nomination s'est faite selon la procédure prévue à cette fin.

Sa candidature a été retenue par un comité de sélection autonome.

Le juge Robert Burns

L'ancien leader parlementaire du Parti québécois a toujours été reconnu pour son intégrité et son ardeur au travail. Il devrait maintenant avoir l'occasion de manifester ces mêmes qualités sur le Banc.

Vincent Prince
La Presse

Cours de formation pour les jeunes agriculteurs

par Anita D. Paquette

ROUEMONT — D'après de nombreuses études effectuées par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec, (MAAQ) seulement 15% des jeunes qui s'établissent en agriculture dans la province de Québec, ont une formation agricole prise en institution à temps plein, au niveau secondaire IV et V et Collégial, cependant que 35% s'établissent avec une formation prise au niveau de l'éducation des adultes.

Il y a donc un cas sur deux ou le futur agriculteur s'établit sans aucune formation agricole mise à part celle acquise à la ferme et c'est seulement après leur établissement que les jeunes agriculteurs réalisent que leur forma-

tion agricole est déficiente. Une majorité de parents agriculteurs ne considèrent pas essentiel la formation agricole à temps plein et préfèrent la seule préparation pratique prise sur la ferme.

Étant donné le rôle considérable à jouer par les agriculteurs envers ceux qui prendront la relève de leur ferme, il serait souhaitable que parents et enfants planifient au moins deux ans à l'avance le transfert d'autorité avec toutes ses implications fiscales, légales, financières, et autres.

Devant cette situation le MAAQ, produit de nombreux services en rapport avec la formation agricole et l'établissement, cherchant à combler les besoins des futurs agriculteurs. C'est pourquoi le MAAQ, par l'entremise de ces bureaux régionaux et des bureaux locaux, organise des journées d'information, au sujet du transfert de la ferme familiale du père au fils.

C'est ainsi que deux journées intensives ont été tenues au Palais de l'Agriculture, à Rougemont, journées auxquelles assistaient plus de 160 personnes venues se renseigner davantage sur les différents aspects de la question.

Plusieurs conférences ont été données notamment par MM. Alain Touchette,

comptable agréé de Saint-Hyacinthe, Jacques Chabot, assureur-vie, Dominique

Vignola, agronome conseiller en financement et Réginald Cloutier, agronome

conseiller en relève agricole agissant en qualité d'animateur.



(Photo Anita Paquette)

Les journées d'information tenues à Rougemont s'adressaient particulièrement aux agriculteurs des comtés de Rouville et Missisquoi désirant transférer la responsabilité de la ferme familiale à l'un de leurs enfants et à ces derniers, la relève agricole de notre région. Les responsables de l'information diffusée au cours de ces deux journées

étaient MM. Gilles Dubuc, agronome du bureau d'Iberville, Hubert Fréchette, agronome du bureau de Marieville, Dominique Vignola,

agronome-conseiller en financement de l'Office du crédit agricole et Jean-Guy Cyr, agronome du bureau d'Iberville.

Protocole d'entente sur l'épuration des eaux

Farnham veut signer mais se pose des questions sur un article

Par Geneviève TAVERNIER

FARNHAM — Que peut bien sous-entendre l'article 21 du protocole d'entente proposé par Québec à la ville de Farnham relativement à l'exécution et au financement des ouvrages pour le traitement des eaux usées? Si le conseil le savait, il serait prêt à signer le document tel quel, mais...

Cet article 21 semble ambigu. Il se lit ainsi: "la municipalité s'engage à adopter, dans un délai de douze mois après l'entrée en service des ouvrages, un système de charges aux usagers localisés sur son territoire pour s'assurer que chacun paiera une part des coûts d'exploitation et d'entretien en proportion de son utilisation."

Déjà, dans le but de préparer la mise en place d'un tel système qui rendra à la Yamaska des eaux acceptables, la ville a investi une somme de quelque \$60,000. La totalité des travaux à exécuter représente un investissement de \$4,600,000 pour la seule ville de Farnham et prend place dans un vaste projet du ministère de l'Environnement en faveur du bassin de la Yamaska.

Fait important à souligner le gouvernement provincial finance à 90% la mise en place de l'usine d'épuration ce qui allègera d'autant la dette des contribuables de Farnham. En échange de quoi le maire Gilles Desrosiers estime légitime, de la part de Québec, de demander aux contribuables de défrayer les coûts d'exploitation et d'entretien du réseau d'égout et de l'usine.

Cependant, avant d'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier de la municipalité à apposer leurs signatures au bas du protocole d'entente, le conseil tient à avoir des éclaircissements sur le fameux article 21. Cela n'empêche pas le dossier de progresser puisque la prochaine étape, qui prend fin le 31 juillet 1980, prévoit l'établissement des plans et des cahiers des charges des postes de pompage et des intercepteurs. Donc encore rien de concret sur "le terrain".

ISOLATION YOLY INC.
Economisez tout en augmentant votre confort

CONTRACTEUR CERTIFIÉ

Estimés et travaux par experts - prix compétitifs
625 Georges Cros, 378-1895 - Granby

Super Sexe 3 films 18 ANS Adultes

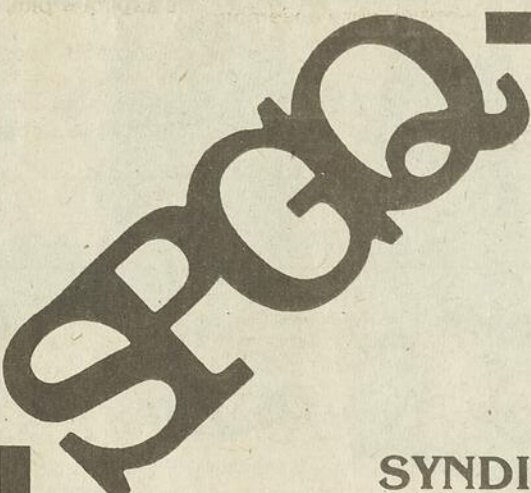
Allons, ENLEVE TA ROBE 2e FILM
LINA ROMAY JESS FRANK

PERVERSIONS SEXUELLES

AU DESSOUS DE LA CEINTURE

Cinéma LE PLAZA
Centre d'achat Plaza, Granby 375-1826
Affiliation: Ciné Agence

Tous les soirs 7.30
Dimanche 1.00 et 7.30



RAPPEL

TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DE PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SONT INVITÉS A SE PRONONCER SUR LES OFFRES PATRONALES ET SUR LES MOYENS DE PRESSION, AUX DATES ET LIEUX SUIVANTS:

MARDI 26

- A Société Nationale de l'Est du Québec
19h 30 75, boul. Arthur Buies Ouest, Rimouski
- A Motel Lévesque, 171 rue Fraser,
19h 30 Salle Blondeville, Rivière-du-Loup
- B Centre Administratif, 50, Boul. Harvey,
19h 30 Salle 2e étage, Jonquières
- B Centre d'Achat Lafleche
19h 30 Salle de l'O.P.D.Q., Hauterive
- B Hôtel Sept-Îles, 451 Arnaud,
19h 30 Salle Matamik, Sept-Îles
- D Edifice de la CSN, salle Jacques Cartier
19h 30 550 St-Georges, Trois-Rivières
- E Ministère de l'Agriculture
19h 30 4260, Boul. Bourque, Rock-Forest
- G Edifice Jos Montferrand, 17, rue Laurier
19h 30 Salle 6360, Hull
- H Motel Henri
19h 30 811 rue Murdoch, Noranda

MERCREDI 27

QUÉBEC

- C-3, C-4, Cinéma Capitol
C-8 972 St-Jean
17h 00 Carré d'Youville
- C-2, C-7, Edifice C.S.N.
C-10 155, Boul. Charest est
19h 30

MERCREDI 27

MONTREAL

- F-1, F-5 Hôtel Méridien
17h 00 Salon B
Complexe Desjardins
- F-4 Ministère de l'Éducation
17h 00 600 Fullum,
Cafétéria

JEUDI 28

QUÉBEC

- C-1, C-9 Edifice G
17h 00 1050, Conroy
Cafétéria
- C-5, C-6 Cinéma Capitol
19h 30 972, St-Jean
Carré d'Youville

MONTREAL

- F-2 Beergarden
17h 00 Salle Donna
20, Crémazie est

- F-2 Hôtel Lapointe ("La belle province")
20h 00 Salle St-Georges
255, rue Labelle, Saint-Jérôme

- F-3 Hôtel Régence Hyatt
17h 00 Salon Régence C
777 Université, (Métro Victoria)

- Toutes les Hôtel Régence Hyatt
sections Salon Régence C
Montréal 777, Université (Métro Victoria)
19h 30

* Selon l'exécutif, le conseil syndical et l'assemblée des délégués syndicaux.

Syndicat de professionnels du gouvernement du Québec

Le PC votera NON

MONTREAL (PC) — L'aile québécoise du Parti progressiste-conservateur consacrera ses efforts à la défaite de l'option référendaire souverainiste avant de reconstruire ses forces au Québec.

C'est ce qu'a déclaré hier le président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec et candidat défait du parti dans la circonscription de Saint-Hyacinthe, M. Marcel Danis, sur les ondes d'une station anglophone de Montréal.

Membre du comité référendaire du "Non", M. Danis a déploré le manque de dynamisme de ce comité, alors qu'à son avis les tenants du "Oui" sont beaucoup plus actifs. Il a annoncé son intention de travailler à changer cette situation.

RÉGIME D'ÉPARGNE RETRAITE — Si désiré, enregistré selon les limites

	(au taux courant)	
1,000 DEVIANT	\$1,723	
3,500 DEVIANT	6,032	GARANTI
5,500 DEVIANT	9,478	DANS
10,000 DEVIANT	17,234	5
50,000 DEVIANT	86,168	ANS
100,000 DEVIANT	172,335	

PRIME FACULTATIVE MINIMALE: \$450

L'ÉCONOMIE MUTUELLE-VIE 385 est. rue Sherbrooke
Montréal, H2X 3N9
Tél: (514) 842-8221

AGENCES ET UNITÉS À TRAVERS LE QUÉBEC ET À OTTAWA

☐ Je suis intéressé(e) (compléter, découper et poster cette annonce)
Nom Tél.
Adresse Code postal

VENTE APRES-INVENTAIRE

Débutant AUJOURD'HUI

Réduction 30 à 50%

Sur toute la marchandise en magasin

COMPTOIR DE TISSUS à 3¢ le pouce



ROYAUME DU TISSU

Lisette Meunier, prop.

433 Boul Boivin, Granby
378-3206

L'ENDROIT LE PLUS COMPLET
POUR LA COUTURIERE A GRANBY



Impeccable.

Décès du détenu Camille Rochon, à Cowansville

Verdict de mort naturelle

GRANBY (GV) — Le coroner de Granby, Me Jacques Guertin, a rendu un verdict de mort naturelle dans le cas du décès de Camille Rochon, survenu le 31 décembre 1977, alors que ce Hullois de 45 ans était détenu au Pénitencier fédéral de Cowansville.

Avant d'en venir à cette conclusion, Me Guertin a fait une étude exhaustive des griefs qu'avaient soulevés ultérieurement plusieurs personnes, dont des membres de sa famille et de la Ligue des droits et libertés des détenus, en se basant sur les témoignages des seize personnes entendues dans le cadre de l'enquête qu'il présidait l'année dernière.

Soins et traitements

Il a d'une part écarté tout lien entre l'absence dans son dossier médical d'un électrocardiogramme pris environ deux mois avant son décès et le fait de sa mort.

Même s'il qualifie d'impardonnable l'absence d'un tel document, expliquant que cela aurait pu avoir des conséquences tragiques si son état avait été critique, Me Guertin retient le témoignage d'un cardiologue qui, après examen, a indiqué que l'électrocardiogramme faisait ressortir des problèmes cardiaques, mais qu'il ne révélait rien de grave et que le malade qu'il concernait ne requerrait aucun traitement spécifique.

"Personnellement, je ne crois pas que nous puissions établir un tel lien. Il n'y a aucune faille ou erreur majeure dans la nature générale des soins et traitements médicaux entourant sa condition avant son décès. Il en aurait été sûrement différent si l'électrocardiogramme avait révélé chez Rochon une condition précaire; or, il n'en est rien", de noter le coroner dans son rapport.

Nature et qualité

Pour ce qui est de la nature et de la qualité des soins prodigués à Camille Rochon au moment précis de son décès (soit dans l'heure suivant sa découverte par un camarade de détention alors qu'il se trouvait dans sa cellule),

qui ont fait ultérieurement l'objet d'un autre grief, le coroner Guertin les juge satisfaisants et il affirme enfin que ce grief ne tient pas.

"Tout a été mis en oeuvre pour sauver la vie de Camille Rochon et ce dans les délais normaux", indique-t-il.

Il rappelle que, une dizaine de minutes après la découverte du corps, un infirmier s'est présenté à sa cellule avec une trousse et après avoir consulté le dossier médical du malade et qu'il lui a administré du Dêmérol en demandant la présence d'un médecin et d'une ambulance.

Il ajoute que le médecin attitré du pénitencier, le Dr Noël Monast, est arrivé une quinzaine de minutes après avoir été rejoint et a vainement tenté de réanimer Camille Rochon en utilisant différents moyens.

Autres griefs

Dans son verdict, le coroner Guertin écarte enfin quatre autres griefs logés suite au décès du détenu Rochon. "Ainsi nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute qu'il n'y a jamais eu réanimation de Rochon et en aucun moment

à partir de la découverte de son état jusqu'au diagnostic final de décès par le médecin. Sur cette question, tous les témoins sont unanimes. Il était dès le début mort, ne respirait plus et présentait les signes de l'œdème pulmonaire", signale-t-il d'abord.

Il fait ensuite ressortir que les appareils respiratoires étaient en parfait état de fonctionnement. "Même en admettant qu'il y aurait eu certains délais (pour mettre l'appareil en place), je crois sincèrement dans les circonstances que cela n'a pu avoir aucune espèce d'influence sur la mort de Rochon qui était à ce moment-là bel et bien mort".

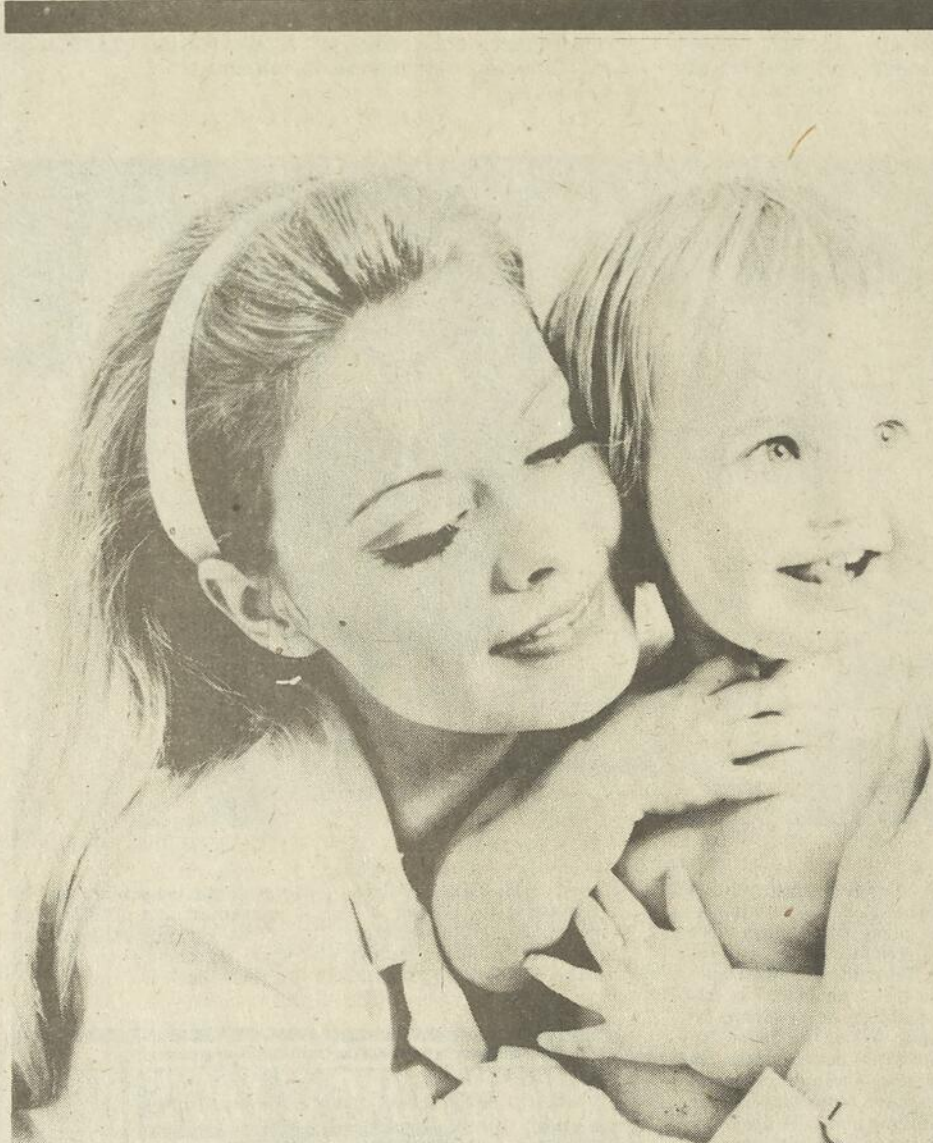
En troisième lieu, il indique que "jamais il n'y a eu de problèmes de quelque nature que ce soit pour s'approprier et administrer les médicaments requis". "Enfin, à savoir si oui ou non Rochon avait en sa possession les médicaments nécessaires à son état avant son décès, encore là la preuve est prépondérante que oui", conclut-il avant de se rendre aux conclusions du rapport d'autopsie qui indique que le cœur était malade et qu'il n'a pu tenir le coup.

Recommandations du coroner

GRANBY (GV) — En marge de l'enquête sur la décès d'un détenu du Pénitencier fédéral de Cowansville, le coroner Jacques Guertin a jugé opportun de faire certaines recommandations qui, note-t-il, lui ont été suggérées par la révélation de certains faits concernant les dossiers médicaux des détenus et la qualité des soins médicaux.

Selon lui, des mesures sévères devraient être prises afin que le dossier médical de tout détenu parvienne en même temps que lui à l'institution pénitentiaire. "Je suggérerais même qu'une copie de ce dossier, soulignée de remarques pertinentes, précède le détenu pour le cas où l'état de santé de ce même détenu nécessiterait des soins ou traitements particuliers en raison de son état.

Soulignant, d'autre part, qu'il a été pour le moins surpris de constater que l'infirmier en charge ne possédait aucune qualification reconnue officiellement par l'Ordre des infirmiers ou un autre corps professionnel et admettant qu'il ne peut se prononcer sur l'état précis de sa compétence, il indique qu'il lui semblerait important que "leurs qualifications puissent faire l'objet d'un certain contrôle afin d'assurer aux détenus des soins d'une qualité égale au citoyen ordinaire".



Un cadeau
PENATEN
présenté
AU NOUVEAU-NÉ
par

A la naissance de votre bébé, annoncez l'heureuse nouvelle à vos amis, en vous servant de la rubrique: **NAISSANCE** publiée régulièrement dans la section des annonces classées de votre quotidien

La parution de cet événement durant un minimum de 2 jours (\$3.00 pour les 2 jours) vous permet de recevoir ce superbe cadeau comportant un ensemble des fameux produits **PENATEN** pour bébé, d'une valeur de plus de \$15.00

372-5433

Cette présentation exclusive format commercial est composée de produits spécialement formulés pour favoriser le confort et la joie du bébé. Lorsque le nouveau arrivera chez-vous, n'oubliez pas d'en avertir LA VOIX DE L'EST au numéro 372-5433 des dispositions seront aussitôt prises pour vous faire parvenir votre cadeau (S.V.P. permettre un délai de 2 semaines)

Le cadeau de naissance **PENATEN** offert par LA VOIX DE L'EST comprend la crème Penaten, la fine huile de bébé, l'onctueux savon, les tampons ouatés, la poudre absorbante, le shampooing pour bébé, de même qu'un cadeau spécial pour l'heureuse maman comportant une unité de glyserone, format sac à main.



Mondanités

Pour une
dernière chance
elle gagne \$25,000



Depuis le temps qu'elle prenait des billets de 636, Mme Teresa Magnone, de Granby, avait bien décroché de petits montants à plusieurs reprises, mais elle avait rêvé de décrocher un gros lot. Ce rêve ne se réalisant pas, elle avait presque décidé de ne plus acheter de billets. Elle a cependant voulu tenter le sort une dernière fois, avant de se résigner, et c'est ainsi qu'elle s'est méritée une somme de \$25,268.50. Propriétaire du restaurant Au Poule d'Aur, Mme Magnone a décidé d'investir sa petite fortune dans le commerce. Son mari l'accompagnait au moment où elle est allée chercher son chèque.



JUSQU'AU 14 MARS 1980

SPECIAL CARNAVAL

DU NOUVEAU DIRECTEUR DE SERVICE

M. François OUELLETTE

POUR TRAVAUX MECANIQUES
SUR AUTOS, CAMIONS ET CAMIONS DIESEL
PONTIAC — BUICK — GMC



REDUCTION DE
10%
SUR LES PIECES
(Posées à nos ateliers)
SUR LES VOITURES GM

REDUCTION DE
20%
SUR LES PIECES
(Posées à nos ateliers)
SUR LES CAMIONS GM

REDUCTION DE
\$4⁰⁰ l'heure
sur ouvrage effectué
à nos ateliers
sur tous véhicules GM

SPECIAL
ALIGNEMENT
DE ROUES **\$15⁰⁰**
BALANCEMENT
DE ROUES **\$3⁰⁰**

LUBRIFICATION
GRATUITE
Avec changement
d'huile

Apportez ce coupon
d'une valeur de
\$2⁰⁰

GABRIEL

ussier

LTÉE

Chez le concessionnaire
LE PLUS important de la région

Pour rendez-vous:
Communiquez avec ALAIN DUBUC
372-8080 ext. 50
715 Boul. Leclerc
GRANBY
372-8080

L'or va aux USA au hockey

LAKE PLACID, N.Y. (PC) — L'énorme tableau indicateur s'est arrêté à 0:07. C'est comme s'il avait voulu indiquer à la foule que James Bond, ce fameux détective de la science fiction, mieux connu sous le nom de "L'agent 007" n'était pas le seul au monde à réussir des exploits impossibles.

A ce moment, tout était fini pour les Finlandais. Et du même coup, les Américains s'adjugeaient la médaille d'or en hockey, avec un triomphe de 4-2.

"Il y a six mois, je n'aurais jamais cru que nous gagnerions la médaille d'or, n'a pu s'empêcher de souligner le capitaine Mike Eruzione, auteur du but victorieux dans ce fameux triomphe contre les Soviétiques. Mais après avoir battu l'URSS, nous savions que nous avions une chance. Vraiment, c'est incroyable. Nous sommes ici vingt joueurs sans compter les instructeurs, qui vivent actuellement le plus beau moment de notre vie."

Encore une fois, les Américains sont revenus de l'arrière pour arracher cette victoire et du même coup la médaille d'or. Ils ont vu les Finlandais prendre une avance de 1-0 au premier vingt avec un but de Porvari, certes le meilleur chez les Finlandais.

Après deux périodes, c'était toujours 2-1 pour la Finlande. Leinenen avait

déjoué Jim Craig, mais au moins, Steve Christoff avait brisé la glace pour les Américains.

Comme ils l'ont souvent fait depuis le début du tournoi olympique, les Américains sont revenus plus forts que jamais dans le dernier vingt. Ils ont marqué trois buts sans riposte et la foule de 8.000 personnes, à l'intérieur de l'aréna, sans compter les milliers et les milliers de partisans qui se massaient à l'extérieur, ont commencé à chanter en chœur: "We're number one" (Nous sommes les numéros uns!).

Les Américains ont joué avec le feu dans la dernière période. Trois fois, ils ont vu l'arbitre Subert sévir contre eux pour des infractions que l'on aurait qualifiées de stupides, n'eût été de l'acharnement des fils de l'Oncle Sam, et finalement leur triomphe.

Phil Verchoda a marqué l'égalisateur après une superbe montée de Dave Christian et le compte était 2-2. Puis, Mark Johnson, auteur de deux mentions d'aides dans le match, s'est montré très agressif. Il n'a jamais cessé de travailler derrière le filet. Il s'est même permis le luxe de jongler un instant avec le disque avant de finalement le passer à son coéquipier Rob McClanahan, posté devant le filet.

"Nous nous sommes regardés dans les yeux pendant quelques secondes,



Robert McClanahan a réussi le troisième filet de l'équipe américaine contre la Finlande, hier aux Jeux de Lake Placid. Ce filet devenait, du même coup, le but gagnant, donc celui qui accordait pour de bon la médaille d'or aux Etats-Unis. Le gardien finlandais Jorma Valtonen, qui a réussi plusieurs arrêts qualifiés de miraculeux, a été impuissant sur le jeu.

de relater McClanahan, après la partie. En tout cas, ce fut comme une éternité. Puis, la passe est venue. Le gardien a glissé vers sa droite et j'ai poussé le disque derrière lui. Je n'ai jamais connu une telle sensation dans ma vie. C'est comme si mon cœur s'était arrêté quand j'ai vu le disque pénétrer dans le filet."

Certains prétendent que les Américains se sont serrés les coudes comme les "Marines" à Iwo Jima, il y a près de 40 ans. Phil Verchoda a été puni après avoir répliqué à un Finlandais qui tentait de l'étouffer derrière son filet.

Quatre contre cinq avec seulement 4:15 minutes à jouer. Pourquoi avoir été aussi stupide. L'arbitre Subert n'avait pas vu le premier geste où le Finlandais aurait pu être puni pour avoir retenu. Comme c'est la coutume en hockey olympique, il n'a sévi qu'après l'infraction, contre la victime et non pas contre l'agresseur. Mais cela fait partie de la stratégie.

Cette punition a semblé frustrer les Américains. Même s'ils jouaient à quatre contre cinq et menaient 3-2, ils en voulaient encore.

"Ce n'est pas la meilleure façon de jouer au hockey, n'a pas manqué de mentionner l'instructeur Herb Brooks après la partie. Mais on aurait dit que ces punitions nous permettaient de revenir

de plus en plus forts. Je pense que mes joueurs voulaient passer leurs frustrations contre l'arbitre sur le dos du gardien Finlandais."

Jamais dit aussi vrai. Mark Johnson, un joueur dont le père était l'instructeur de l'équipe américaine il y a quatre ans, s'est amené en trombe devant la cage, comme si c'était son club et non pas les Finlandais qui jouaient avec un avantage numérique. Il a logé le disque derrière le gardien et c'en était fait de la médaille d'or.

Le vice-président Walter Mondale n'a pu s'empêcher de dire après la rencontre: "C'est le meilleur match de hockey que j'ai jamais vu dans ma vie. Je vous félicite tous".

Walter Mondale, politicien du Minnesota, l'état d'où viennent la plupart des joueurs américains, a tenu à serrer la main à l'instructeur Herb Brooks dans le vestiaire et quelques secondes plus tard, ce connaisseur de hockey, qui avait été retranché de l'équipe américaine d'il y a vingt ans, parlait au président des Etats-Unis, Jimmy Carter, acceptant les félicitations au nom de toute son équipe.

Le 24 février 1980 passera à l'histoire dans le monde du hockey olympique américain. Pour la première fois depuis 1960, depuis les Jeux de Squaw Valley, une formation des Etats-Unis parvenait à remporter la médaille d'or.

Les Jeux d'hiver de Lake Placid

Une réponse contre le boycottage

LAKE PLACID (Reuter) — Les médaillés ouest-allemands aux Jeux de Lake Placid ont demandé au chancelier Helmut Schmidt de s'opposer au boycottage des Jeux olympiques de Moscou.

Les médaillés ont fait cette demande par télégramme. Ils répondaient ainsi au chancelier qui venait de les féliciter pour les succès obtenus.

"Nous vous demandons de prendre toutes les mesures possibles pour que notre équipe olympique prenne part aux Jeux olympiques à Moscou, disait le télégramme. Même si nous condamnons l'agression soviétique en Afghanistan, un boycottage des Jeux olympiques est la pire action concevable parce qu'elle n'aide en rien les citoyens de l'Afghanistan, augmente la tension dans le monde et met en danger tout le mouvement olympique".

Au tournoi d'Acton Vale

ACTON VALE — Serge Tessier et Donald Turcotte ont réussi les buts des Vics midjets de Granby, mais ces derniers ont essuyé un deuxième revers d'affilée dans leur ronde rotation, une autre décision de 3-2, devant les Citadelles de Québec, hier au tournoi provincial midjet d'Acton Vale.

Hier, les Maroons de Waterloo ont battu Sainte-Georgette, Montréal-Nord 5-1. Samedi, les Maroons avaient perdu 5-4 devant Vanier. Pour leur part, les Lions d'Acton Vale ont remporté une deuxième victoire hier, 6-2 sur Windsor.

Aujourd'hui, six autres rencontres auront lieu à partir de 15 heures. Les Vics joueront contre les Maskas de Saint-Hyacinthe à 19 heures.

La RDA se glisse devant l'URSS...

LAKE PLACID, N.Y. (PC) — On aurait dit un véritable scénario de Hollywood. Une bande de collégiens américains se sont approprié la médaille d'or en hockey face à une bande de hockeyeurs chevronnés, déjà champions du monde à plusieurs reprises. Encore une fois, David a eu raison de Goliath.

La victoire américaine a été le fait saillant de la dernière journée des Jeux d'hiver qui ont pris fin hier soir à Lake Placid après 13 journées de compétitions intenses.

Au classement des médailles et au classement des pays, les Soviétiques ont dû céder leur place aux Allemands de l'Est. Ces derniers ont gagné une médaille de plus que les Soviétiques (23-22) et ils les ont devancés au classement des pays, 181 1-2 à 177 1-2. Il n'y a qu'au chapitre des médailles d'or que les Soviétiques ont dominé en récoltant 10 médailles d'or contre 9 pour les Allemands de l'Est.

Les Américains en 3e place

La délégation américaine a fort bien fait en décrochant six médailles d'or et en amassant 115 points pour se classer 3e dans les deux catégories. Et les Américains ont remporté un total record pour eux de 12 médailles.

Cinq des médailles d'or des Américains ont été gagnées par le patineur de vitesse Eric Heiden. Celui-ci a balayé les cinq épreuves de cette discipline, un exploit qui n'a jamais été réalisé auparavant.

Des 21 pays qui ont récolté des points, le Canada a fini au 13e rang sur un pied d'égalité avec la Tchécoslovaquie. Les deux pays ont eu un bilan de 13 points. Pour le Canada, qui n'a obtenu que deux médailles durant les Jeux, c'est un net recul. En 1976, il avait amassé 26 points et gagné trois médailles, une chacune d'or, d'argent et de bronze. Cette année, Gaétan Boucher est revenu au pays avec une médaille d'argent, remportée en patinage de vitesse dans le 500m, et Steve Podborski a capturé une médaille de bronze dans la descente à skis.

Le président Carter a personnellement félicité au téléphone Herb Brooks, le pilote de l'équipe américaine de hockey et il a même invité à la Maison blanche les 124 représentants de la délégation olympique américaine qu'ils soient athlètes ou entraîneurs. Cette réception aura lieu aujourd'hui.

Dans l'autre discipline à l'affiche hier, un quatuor est-allemand, guidé par un lieutenant de l'armée, a décroché la médaille d'or du bobsleigh à quatre. Nehmer et ses trois acolytes l'ont emporté avec un temps cumulatif de trois minutes et 59.92 secondes.

A cause d'une certaine dissension au sein de l'équipe et d'une blessure subie par son freineur Wilson, l'équipe canadienne n'a pas pris part aux deux épreuves d'hier.

Heiden la grande vedette

Les Jeux d'hiver de Lake Placid passeront à l'histoire comme ayant été les Jeux d'Eric Heiden. Ce brillant athlète américain a gagné les cinq épreuves de patinage de vitesse, un exploit qui ne sera fort probablement jamais réédité.

Mais Heiden n'a pas été la seule grande vedette des Jeux. La principauté de Liechtenstein a vu deux de ses athlètes se couvrir de gloire à Lake Placid en récoltant quatre médailles. Hanni Wenzel a gagné deux médailles d'or dans les slaloms féminins et une médaille d'argent dans la descente. Son frère Andreas en a ajouté une d'argent dans le slalom géant.

Des routiers du ski international, le Suédois Ingemar Stenmark et l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell, ont enfin mis la main sur une médaille d'or olympique. Le premier a gagné les slaloms masculins et la seconde, la descente féminine.

Les Soviétiques et les Allemands de l'Est se sont emparés de toutes les médailles d'or en ski de fond, sauf une. Un skieur soviétique, Nikolai Zimyatov, a même remporté trois médailles d'or en ski de fond.

Finalement, trois autres athlètes ont récolté chacun trois médailles aux Jeux d'hiver. Le Soviétique Anatoli Ajabiev a obtenu deux médailles d'or et une d'argent dans le biathlon; Frank Ulrich, d'Allemagne de l'Est, une médaille d'or et deux d'argent dans le biathlon; et le Finlandais Juha Mieto, deux d'argent et une de bronze en ski de fond. Et le Soviétique Alexander Tikhonov, 11 fois champion mondial, a couronné une brillante carrière en récoltant une médaille d'or du biathlon à relais pour la quatrième fois d'affilée aux Olympiques. Agé de 33 ans, Tikhonov a annoncé sa retraite afin de devenir entraîneur.

Et les Jeux d'hiver de Lake Placid sont passés à l'histoire...

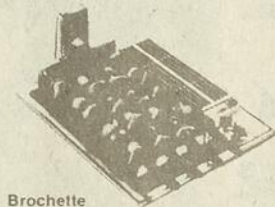
JEUX OLYMPIQUES

Les médailles				
	Or	Arg	Bro	Tot
RDA	9	7	7	23
URSS	10	6	6	22
Etats-Unis	6	4	2	12
Norvège	1	3	6	10
Autriche	3	2	2	7
Finlande	1	5	3	9
Suède	3	0	1	4
Liechtenstein	2	2	0	4
Hollande	1	2	1	4
Suisse	1	1	3	5
Italie	0	2	0	2
Canada	0	1	1	2
RFA	0	2	3	5
Grande-Bretagne	1	0	0	1
Hongrie	0	1	0	1
Bulgarie	0	0	1	1
Tchécoslovaquie	0	0	1	1
Japon	0	0	1	1
France	0	0	1	1

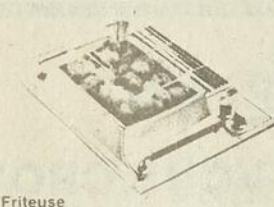
Le système de cuisson ultime...



Accessoires



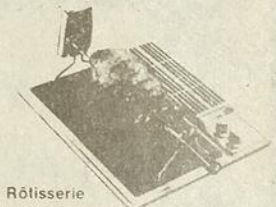
Brochette
Des parties des plus agréables — des mets plus nouveaux. Quatre brochettes en acier inoxydable munies par un moteur à rotisserie. Modèle 86473.



Friteuse
Idéale pour la préparation des hors-d'œuvres, poulet, crevettes, patates frites, ragouts, etc. Comprend le panier à frire et un indicateur de température. Modèle 86712.



Plateau à frire
Modèle familial de 180 po. car. surface non-collante sur laquelle vous pouvez utiliser une spatule en métal. Vous l'utiliserez souvent! Se drape automatiquement. Modèle 87708.



Rôtisserie
Goutez la saveur des aliments rôtis à la broche sur la rotisserie à deux batteries. Le moteur, les supports et la broche sont finis chrome. 120 volts, modèle 86536.

Créez votre propre centre de cuisson

Des cartouches de dessus de cuisson fantastiques vous offrent la commodité de la cuisson sur quatre éléments, ainsi que la merveilleuse flexibilité du changement de cuisson sur dessus "Char-Flavor" à saveur de charbon de bois en quelques secondes! Les cartouches sont offertes en joli verre céramique blanc ou noir ou avec éléments électriques conventionnels.

Combinaisons Grill-Cuisinière-Four
Série 4800 — Tous les modèles disponibles en styles îlot ou encastré
CONVERTIBLE DOUBLE AVEC MINUTERIE À CHIFFRES À LECTURE DIRECTE ET GRIL ÉPARGNE ÉNERGIE.

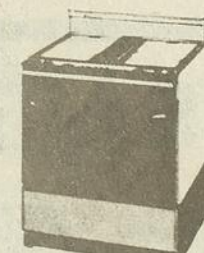
No 88370. La cuisinière-grill convertible avec cadran de contrôle à chiffres à lecture directe et grill épargne énergie qui permet l'usage des sections du grill avant ou arrière indépendamment. Elle offre un four conventionnel à chaleur radiante ou à convection. Son fini intérieur est très résistant et est combiné à un système de nettoyage accéléré contrôlé par minuterie. Style décorateur avec porte et fenêtre de verre noir transparent. Comprend un grill épargne énergie à fiche de branchage. Les cartouches de dessus de cuisson doivent être choisies dans la liste ci-dessous.



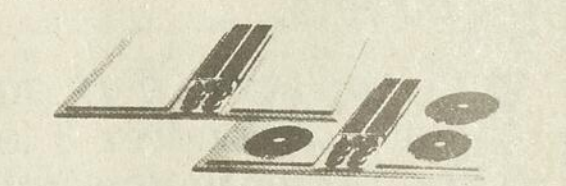
No 88369
(Avec dessus de cuisson et trousse de base en option)

CUISINIÈRE CONVERTIBLE DOUBLE AVEC MINUTERIE CONVENTIONNELLE/GRIL STANDARD

No 88369. Cuisinière-grill identique au No 88370 avec horloge électrique conventionnelle et (1) grill standard à fiche de branchage (sections avant et arrière fonctionnent de paire). Toutes les autres caractéristiques identiques. Cartouches de dessus de cuisson doivent être choisies dans la liste ci-dessous.



No 88370
(Avec dessus de cuisson en céramique blanche en option et trousse de base)



CUISINIÈRE-GRIL CONVERTIBLE DOUBLE DE 30"
No 88891 — Dessus de cuisson convertible sur deux côtés avec un grill à raccord. Système de ventilation intégré, aucune hotte requise. Les cartouches de dessus de cuisson doivent être choisies de la liste en page 2.



Surface de cuisson semi-amovible
\$419⁰⁰
CUISINIÈRE-GRIL CONVERTIBLE SIMPLE DE 30"
No 88890 — Grill convertible à la droite, dessus de cuisson électrique conventionnel et permanent à la gauche (non convertible). Ventilation intégrée. Grill compris. La cartouche de dessus de cuisson (1). No 89905 peut être choisie lorsqu'on désire la cuisson sur 4 éléments.



CUISINIÈRE-GRIL CONVERTIBLE DE 18"



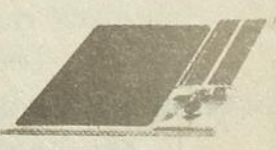
No 88889 — Cuisinière-grill convertible de luxe grande surface de cuisson de 180 po. car. système de ventilation intégré — se convertit en cuisinière à éléments doubles avec cartouche en option. Comprend grill standard à fiche de raccord. La cartouche de dessus de cuisson en option peut être choisie de la liste en page 2.

GRIL DE 18" NON-CONVERTIBLE

MODELE 2365 — Membre apparence que le grill "convertible" ci-dessus (No 88889), mais avec éléments grill inclinables. N'accepte pas les cartouches de dessus de cuisson. Minuterie de 60 minutes.

GRIL SIMPLE STANDARD

MODELE 2360 — Le même grill à saveur de charbon de bois — sans la minuterie de 60 minutes. Peut accepter toutes les accessoires de grillage, sauf les cartouches de dessus de cuisson. Accessoires en option.



DEVIS POUR TOUTES LES CUISINIÈRES-GRILS

Cuisinières de comptoir
Hors tout 29 7/8" L x 21 1/2" P
A découper 28 5/8" L x 20 1/2" P

Grils simples de 18"
Hors tout 18 1/8" L x 21 1/2" P
A découper 16 7/8" L x 20 1/2" P

90 JOURS POUR PAYER SANS INTÉRÊT

SETLAKWE

1204 PRINCIPALE (Chemin St-Paul) GRANBY

001440

L'équipe américaine de handball à Granby samedi

Le président sera appuyé

Par Robert Fontaine
GRANBY — Ce n'est pas tous les jours qu'une équipe nationale américaine vient disputer une partie face à des porte-couleurs locaux. La réputation de l'équipe

féminine des Inouk de Granby auprès de la Fédération de handball du Québec a valu cette opportunité, alors que l'équipe féminine de handball des États-Unis amorçait en fin de semaine dernière une tournée internationale les préparant au tournoi de qualification pour les prochains Jeux olympiques. Mais pourquoi tenter de se qualifier pour les Olympiques après le boycottage annoncé par le président Carter.

"On doit prendre les choses comme elles viennent sans trop penser à toute cette question de boycottage", répondait Harry Wrinkler, le gérant de l'équipe nationale féminine de handball. Notre objectif est de

constituer la sixième et dernière équipe à se qualifier pour les Olympiques, les cinq autres provenant de l'Europe de l'Est. La compétition sera forte, puisque nous devons battre notamment la Corée du Sud lors de ce tournoi qui aura lieu au Congo à compter du 15 mars. Si nous l'emportons là-bas, on verra. Mais penser au boycottage maintenant ne nous aidera pas à gagner des matches, et si nous ne gagnons pas, nous ne participerons pas de toute façon aux Olympiques".

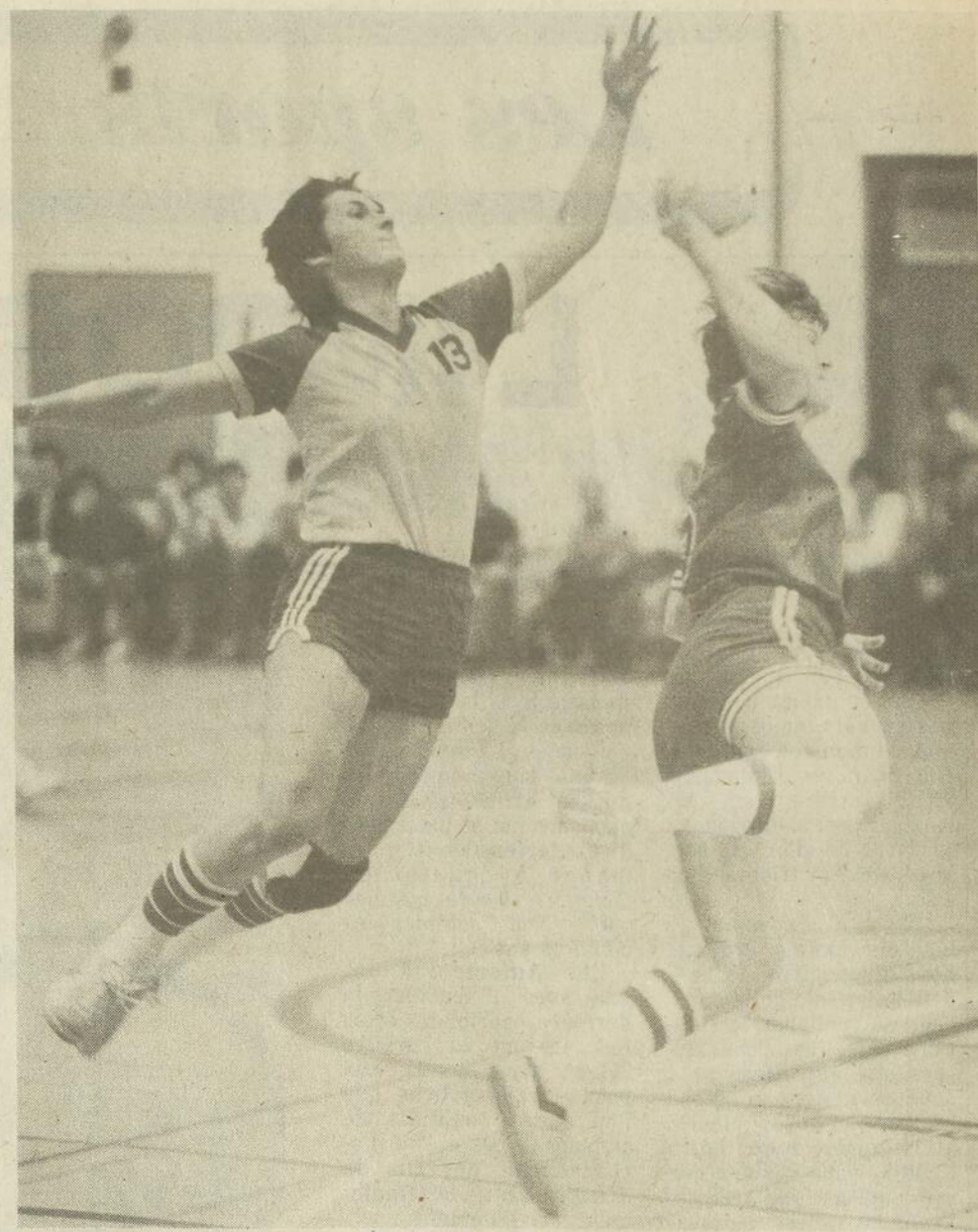
M. Wrinkler nous expliquait la philosophie bien spéciale animant ses troupes. "Le titre que nous cherchons à obtenir est ce-

lui des représentants des États-Unis aux Olympiques de 1980. Que nous participions ou non à ces Jeux est secondaire; mais nous serons toujours fiers d'avoir été la seule équipe féminine d'handball du monde libre à avoir été invitée aux Jeux. Et qui sait si, dans la situation actuelle, l'on ne se souviendra pas plus de l'équipe US de 1980 que de celle de 1976. Nous risquons de passer à l'histoire".

Le président de la fédération d'handball des États-Unis, M. Peter Buehning, résumait la pensée de M. Wrinkler et des athlètes lorsqu'il disait: "Attendons pour voir ce qui surviendra.

Si nous sommes invités aux Olympiques, nous avons jusqu'au 24 mars pour accepter ou décliner l'offre. La situation aura peut-être changé en Afghanistan, même si j'en doute; et il est certain que notre président ne modifiera pas sa décision. Près de la moitié de notre équipe s'entraîne depuis 1974 pour avoir la chance de prendre part aux Olympiques. Elles ont sacrifié beaucoup, mais comme nous tous, elles sont prêtes à aller jusqu'au bout pour appuyer notre président. Cette situation leur fait découvrir beaucoup de choses".

C'est surtout en première demie que les Américaines ont démontré leur supériorité face aux Granbyennes, le pointage étant de 13 à 3 après 20 minutes de jeu dans le match de samedi.



(Photo Jeannot Petit)

Si les représentantes de l'équipe nationale américaine n'avaient pas marqué six buts lors d'échappées, le match les opposant aux Inouk de Granby aurait été plus serré. Sur la vignette, Louise Rocque (13) tente l'impossible pour éviter un dur tir en direction du gardien granbyen.

MAIGRIR
CHANGEZ VOS LIVRES DE SURPLUS
EN REMBOURSEMENT
offre spéciale Weight Watchers
du Québec



PLUS VOUS PERDEZ PLUS VOUS TOUCHEZ
Oui, voici le remboursement pour les livres en trop. Les membres Weight Watchers recevront \$1 par livre perdue.

Pour pouvoir bénéficier du remboursement «perte du poids» les membres devront être «membres à vie» et ne pas dépasser le poids qu'ils se sont fixé à l'avance.

Offre valable seulement pour les livres perdus dans la province de Québec.

Combattez l'inflation, stimulez-vous et économisez en vous joignant à nous.

Pour la classe la plus près de chez vous, composez

GRANBY, 372-8858

EGLISE ST-JOSEPH

Boul. Leclerc, Granby

LUNDI 7H30 P.M.

JEUDI 2H00 P.M.

(nouvelle classe)

Pour un message d'encouragement 488-0561

• Annonciation • Frais d'inscription \$5.00 • Classe hebdomadaire \$5.00

WEIGHT WATCHERS

Weight Watchers du Québec Inc. dont l'usage est enregistré. Tous droits réservés. Valable pour la province de Québec seulement.

FORD 534-2233

POTVIN & FILS ENR.

754 Shefford, Bromont

en affiliation avec
GRANBY AUTORAMA

vous offre

LA GAMME COMPLETE FORD

**SPÉCIAUX VEGETES
CETTE SEMAINE**

Dodge Omni '78 4 portes, 4 vitesses
\$3,995.

Chrysler NewYorker '76 2 portes
\$2,195.

Thunderbird '78 30,000 km
\$4,800.

Ford LTD '75 2 portes
\$1,895.

Pour une vraie aubaine venez
rencontrer Gaston "Ti-Cas" Lussier

Location à long terme

Graissage gratuit avec
changement d'huile.

Des Vics écrasés en oubliant le 4e rang

GRANBY (BB) — C'est d'une façon décevante que les Vics de Granby ont dit adieu à la quatrième position de la ligue Richelieu, vendredi, en subissant l'une de leurs pires raclées depuis leur entrée dans le circuit. Face aux Tigres de Beloeil, les Vics se sont fait rosser 19-2 dans un match ponctué de nombreux incidents qui pourraient ajouter à cette amère défaite.

Un club reconnu pour être calme et discipliné, Granby a perdu tout contrôle de la situation et les Tigres ont eu la vie facile.

Tout allait bien en première alors que les locaux ont effacé un déficit de 2-0 pour niveler le compte. On pouvait s'attendre à un match du tonnerre, même si après 20 minutes de jeu, les visiteurs menaient 4-2.

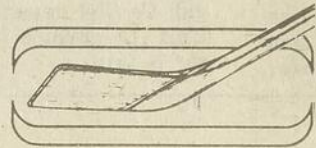
Les choses furent différentes en deuxième période, alors que Beloeil y allait de neuf buts sans riposte. Une défaite, par un ou par 17 points, signifie la même chose au classement. Mais ce revers pourrait avoir d'autres conséquences graves sur l'avenir du club.

Impliqués dans plusieurs bagarres, les Vics ont vu au moins sept de leurs joueurs suspendus et avaient des problèmes pour le match d'hier soir, face aux Sieurs de Longueuil. Les suspendus sont Alain Tétrault, André Hébert, René Delorme, Yves Courtemanche, Bob Maheux, Luc Chagnon et Robert Sanschagrin.

L'officiel Jack Taylor a distribué 243 minutes de punition, dont 19 minutes, quatre majeures, cinq extrêmes conduites, une mauvaise conduite et deux punitions de match, tout cela aux Vics, Granby a échoué de 32 pénalités, contre 13 pour Beloeil.

Daniel Caron, qui avait commencé le match dans les filets, a cédé sa place à Sylvain Leduc. Pour Granby, Alain Tétrault et Guy Blanchard ont touché la cible. Chez les vainqueurs, François Perreault a réussi cinq buts et Claude Lassonde trois.

Les sports en chiffres



LIGUE RICHELIEU

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Hyacinthe	39	30	5	4	276	168 64
Drummond	38	26	7	5	196	116 57
Longueuil	38	25	10	3	250	139 53
Beloeil	37	21	12	4	253	144 46
Granby	37	17	16	4	208	203 38
St-Jean	38	15	20	3	202	245 33
St-Lambert	39	15	21	3	176	207 33
Chambly	38	15	21	2	172	208 32
Laprairie	38	13	19	6	196	203 32
Valleyfield	38	11	25	2	156	236 24
Châteauguay	38	3	35	0	150	365 6

Vendredi

Beloeil 19 Granby 2

St-Jean 1 Drummondville 12

Dimanche

Longueuil à Granby, 19 h 30

Valleyfield à St-Hyacinthe

Drummondville à Châteauguay

St-Lambert à Beloeil

Laprairie à Chambly

Lundi

Beloeil à Longueuil

LIGUE DES MONTAGNES LABATT

(Demi-finales 4 de 7)

SERIE "A"

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Césaire	4	4	0	0	20	8 8
Granby	4	0	4	0	8	20 0

(St-Césaire gagne la série 4-0)

SERIE "B"

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Pie	4	3	1	0	18	11 6
Farnham	4	1	3	0	11	18 2

Dimanche

Farnham à St-Pie

Jeu

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

St-Pie à Farnham

(Si nécessaire)

NY Rangers	60	26	25	9	226	219	61
Atlanta	60	26	24	10	204	199	62
Washington	59	18	32	9	188	220	45

Division Smythe

	Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	60	26	20	14	171	179	66
St-Louis	60	26	24	10	193	196	62
Edmonton	61	19	30	12	222	249	50
Vancouver	60	19	31	10	189	215	48
Colorado	59	16	34	9	188	230	41
Winnipeg	63	15	39	9	168	259	39

Vendredi

Philadelphie 7 Vancouver 7

Edmonton 1 Colorado 3

Samedi

Rangers 3 Minnesota 6

Islanders 3 St-Louis 2

Philadelphie 5 Los Angeles 1

Hartford 6 Atlanta 5

Chicago 2 Washington 6

Detroit 1 Montréal 5

Québec 1 Pittsburgh 2

Boston 4 Vancouver 4

Toronto 9 Winnipeg 3

Dimanche

Islanders à Rangers

Washington à Colorado

Pittsburgh à Québec

Minnesota à Detroit

Buffalo à Chicago

Boston à Edmonton

Mardi

Montréal à Atlanta

Los Angeles à Washington

Hartford à Québec

Vancouver au Minnesota

Toronto à St-Louis

JUNIOR MAJEUR DU QUEBEC

Division LeBel

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	64	38	23	3	346	300 79
Montréal	62	33	26	3	336	336 69
Hull	61	21	31	9	285	335 51
Sorel	60	18	37	5	287	350 41
Laval	62	13	43	6	237	411 32

Division Dilio

Pj	G	P	N	PP	PC	Pts
Sherbrooke	62	39	19	4	378	275 82
Chicoutimi	63	38	22	3	391	305 79
T-Rivieres	63	31	23	9	370	281 71
Québec	62	31	26	5	299	296 67
Shawinigan	63	21	33	9	270	310 51

Vendredi

Trois-Rivieres 4 Québec 5

Cornwall 2 Sherbrooke 4

Dimanche

Cornwall à Hull

Shawinigan à Montréal

Chicoutimi à Sherbrooke

Québec à Trois-Rivieres

Laval à Sorel

TOURNOI OLYMPIQUE

Dimanche

Etats-Unis 4 Finlande 2

(Médaille d'or aux Etats-Unis)

URSS 9 Suède 2

(Médaille d'argent à l'URSS et médaille de bronze à la Suède)

Sommaires

**Montréal 5
Détroit 1**

(SAMEDI)

PREMIERE PERIODE

1. Montréal: Robinson 9 (Lambert, Mondou) 14:26

2. Montréal: Jarvis 8 (Chartraw, Lupien) 19:34

Pénalité — Tremblay 7:06.

DEUXIEME PERIODE

3. Montréal: Larouche 37 (Langway, Shutt) 19:24

Pénalités — Hamel 3:40, Gingras 15:03, McCourt 15:39, Huber 17:50.

TROISIEME PERIODE

4. Montréal: Shutt 33 (Gingras, Napier) 3:28

5. Montréal: Larouche 38 (Langway) 14:24

6. Détroit: Lyle 5 (Mahovich, Larson) 15:53

Pénalité — Hamel 2:37.

TIRS AUX BUTS

Détroit 10 2 14 — 26

Montréal 9 9 14 — 32

Gardiens — Vachon, Détroit; Herron, Montréal.

Assistance — 16,786.

GOLF-GOLF-GOLF

PENSEZ-Y

C'EST PLUS PRES QUE VOUS CROYEZ

- ☆ Notre Boutique du Pro est maintenant ouverte.
- ☆ Avec l'achat d'un équipement de golf vous obtiendrez 3 leçons gratuites par un professionnel réputé.



COURS DE GOLF

10 LECONS \$75⁰⁰

Avec instructeur de réputation
professionnel
(le jour ou le soir).

SPÉCIAL SAISON 80

INCROYABLE

Salle disponible pour noces,
shower ou tout genre de
réception.

MEMBRE SUR SEMAINE

\$125⁰⁰
seulement

CLUB DE GOLF GRANBY - ST-PAUL

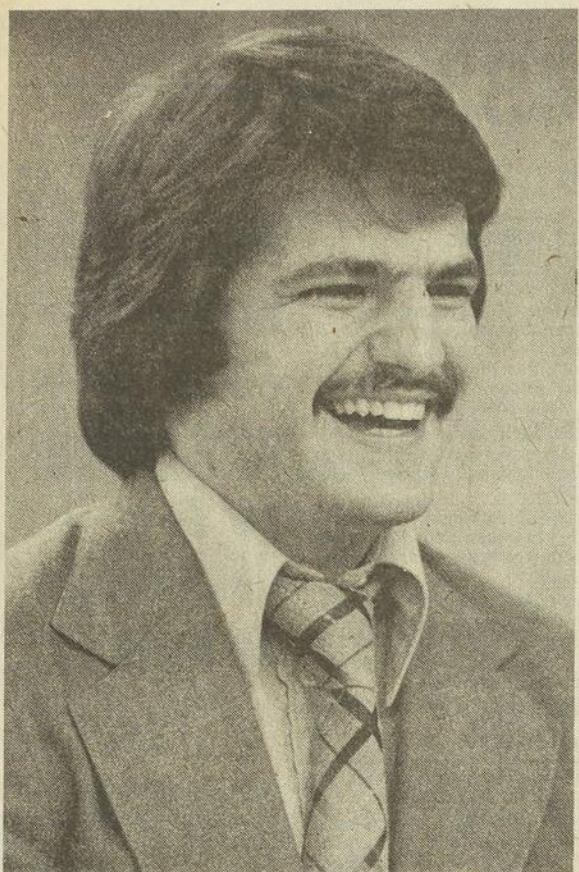
Inf. 378-9846

000265

**Mangez
à nos frais!**

La Voix de l'Est

Gagnez un repas de
\$50.00 chaque semaine
Voyez notre journal
de samedi



(Photo Serges Ruel)

Danny Geoffrion ne s'en fait pas trop malgré une saison où son seul rôle est de réchauffer le banc. Il demeure convaincu qu'il pourra un jour devenir une étoile dans l'uniforme bleu-blanc-rouge.

Geoffrion à Acton Vale "A Montréal il faut savoir être patient"

Par Robert Fontaine

ACTON VALE — Le printemps dernier, Danny Geoffrion passait des Nordiques de Québec, où il évoluait régulièrement, au Canadien de Montréal. Avec le tricolore, le fils du Boomer n'a pas eu l'occasion de se faire valoir, participant à très peu de rencontres. "C'est certain que je ne suis pas le gars le plus heureux du monde en ce moment", confiait Geoffrion à la Voix de l'Est. "Mais je comprend qu'au sein d'un club où il y a autant de talent que chez le Canadien, il faut être patient et attendre son tour. Tout le monde a passé par là, même Guy Lafleur".

C'est en effet une sorte de tradition à Montréal de ne pas faire confiance trop rapidement aux éléments nouveaux de la formation. Cette stratégie s'est appliquée sous divers instructeurs, dont Scotty Bowman, Bernard Geoffrion et Claude Ruel, ce qui pourrait laisser croire que l'homme derrière le banc du Canadien n'est pas seul pour choisir la formation qu'il met sur la glace.

"Pour nous, c'est l'instructeur qui dirige", disait le jeune Geoffrion. "On sait qu'il se passe quelque chose avec la direction en haut, mais, comme joueur, on ne s'en rend pas compte. Avec mon père, on discutait parfois de mes chances de jouer plus régulièrement. Depuis que Ruel est arrivé, nous n'en avons pas parlé. Je me contente de participer aux exercices, et d'être prêt si l'on a besoin de mes services".

Danny Geoffrion ne s'en fait pas pour son avenir, même si depuis le départ de son père, on ne lui demande presque plus de s'habiller pour les rencontres. "Je suis heureux d'être à Montréal, et je ne voudrais pas être échangé. D'ailleurs, l'équipe n'a pas le droit de m'échanger avant la fin de mon contrat de deux ans. Je sais que je ne jouerai pas d'ici la fin de la saison à moins que plusieurs joueurs se blessent, mais j'ai confiance que je pourrai me tailler une place dans la formation l'an prochain. Je crois que je suis capable de déloger n'importe quel joueur régulier, sauf peut-être Guy Lafleur".

Danny Geoffrion était à Acton Vale vendredi soir dernier pour marquer le début du tournoi midget de l'endroit. Un peu à l'image de son père, il n'a pas cessé de faire le bouffon de toute la soirée, au grand plaisir des organisateurs du tournoi, de leurs invités et du grand public réuni pour le voir. Lorsqu'on lui parlait de hockey et du Canadien toutefois, il reprenait son sérieux. "Le moral de l'équipe est à son meilleur, et nous pouvons vaincre n'importe quel club en ce moment. D'ailleurs, je prédis que nous allons remporter la finale de la Coupe Stanley contre les Flyers de Philadelphie".

Les vites

Jesse Owens hospitalisé

TUCSON, Arizona — Le célèbre champion américain Jesse Owens, quadruple médaillé d'or aux Jeux olympiques de Berlin, en 1936, a été admis vendredi à l'hôpital de l'université de l'Arizona, où il suivra une chimiothérapie contre son cancer du poulmon.

Un porte-parole de l'hôpital a déclaré que l'état de santé de Owens n'était pas alarmant. Il a ajouté que l'athlète américain quitterait bientôt l'hôpital. Owens, 66 ans, avait été hospitalisé dans ce même hôpital de Tucson, le 25 janvier dernier.

Cashman s'absentera

BOSTON — Les Bruins ont annoncé que leur capitaine Wayne Cashman sera absent du jeu pendant au moins quatre semaines.

Le porte-parole a précisé que Cashman avait subi une déchirure de ligaments au genou, mais que

les cartillages n'avaient subi aucun dommage.

Martinez sous contrat

ST. LOUIS — Le lanceur droitier Silvio Martinez, des Cardinals de St. Louis, a paraphé un contrat d'un an.

Martinez avait conservé une fiche de 15 victoires et huit revers la saison dernière.

Yankees au camp

FORT LAUDERDALE, Floride — Les lanceurs Ron Guidry, Tommy John et Rich Gossage étaient parmi les 32 joueurs à se rapporter au camp d'entraînement de Yankees de New York, à Fort Lauderdale, en Floride.

Le lanceur Don Gullett n'était pas présent en raison du décès de sa mère.

C'était le premier exercice pour les nouveaux venus Rudy May, acquis des Expos de Montréal, ainsi que le lanceur Tom Underwood et le receveur Rick Cerone, des ex-Blue Jays de Toronto.

Au tournoi provincial de ballon sur glace

Bromont couronne ses champions

Par Robert Fontaine

Bromont — Les équipes Restaurant chez Bert d'Arthabaska, Roger Lemay Construction de Saint-Hyacinthe, et les Aigles de l'Ange-Gardien sont sorties gagnantes dans leur classe respective après 56 heures de compétition opposant pas moins de 58 équipes lors du tournoi provincial de ballon sur glace de Bromont.

Ces équipes étaient divisées en trois catégories, une féminine et deux masculines, à l'intérieur desquelles on avait prévu deux finales, une de championnat et l'autre de consolation, permettant ainsi à douze clubs finalistes de se séparer la bourse totale de \$3100.

Chez les femmes, Denise Mitchell a

brisé l'égalité de 1 à 1 après 5 minutes 35 de la première période supplémentaire, donnant la victoire au Restaurant chez Bert sur le Mar Lodge de Danville. Cette finale remplie d'émotions reflète bien ce qui s'est passé tout au long du tournoi, alors qu'une dizaine de matches ont nécessité du temps supplémentaire. Ces périodes, où les équipes jouaient à 3 contre 3, sans gardien, furent les moments les plus spectaculaires et les plus appréciés par les spectateurs. Dans la consolation féminine, les Roquettes de Saint-Célestin ont blanchi 5 à 0 les Dynamiques de Saint-Alexis.

Des cinq formations granbyennes au tournoi, la seule à se rendre en finale fut Acier Gaudreau. Elle a causé une surprise en demi-finale, éliminant le puissant

Restaurant Tiki de Montréal, qui avait précédemment défait les champions de 1979, Pavage Lavallée de Sherbrooke. Mais, Acier Gaudreau devait s'incliner 1 à 0 en finale devant le Roger Lemay Construction de Saint-Hyacinthe, également favori dans cette classe B masculine. André Filion fut le marqueur des Maskoutains, au deuxième vingt. Quant au Pavage Lavallée, ils s'est repris dans la consolation en enfilant cinq buts sans riposte contre l'Hôtel Paulo de Richmond.

Finalement, dans la classe C chez les hommes, Gilles Ménard a compté le seul but de la rencontre, alors que les Aigles d'Ange-Gardien défaisaient les Clins d'oeil d'Henryville dans la finale de championnat. Dans la consolation, les

Bétons suprêmes de Foster, qui avaient vaincu les champions de l'an dernier dans cette classe, les épiers Provencher de Victoriaville, n'ont pas pu résister aux assauts répétés des porte-couleurs des Loisirs de Sainte-Brigide en finale. Ces derniers ont triomphé 1 à 0 grâce au but de Bertrand Leduc à 1 minute 19 de la première période supplémentaire.

Denis Leclerc, en compagnie de Daniel Caron et Jean-Paul Drolet, organisaient pour la quatrième fois ce tournoi provincial de ballon sur glace à Bromont. Ce fut un autre succès, avec 870 joueurs, près de 5000 spectateurs, et environ le tiers des parties qui se sont terminées avec une différence d'un seul but.

Gaston Auclair Meubles

NOUS QUE

SOMMES PLUS PRÉS
VOUS PENSEZ...

MARCHAND
 GROUPE GEST-ACCOR GROUP

La Collection Médaillon

Mille mots pourraient sûrement décrire assez bien cette collection d'ébène.

Mais nous, chez Gaston Auclair Meubles préférons que vous veniez vous rendre compte à l'une de nos pièces décorées, que des chefs-d'oeuvre de meubles anciens sont fabriqués ici, au Québec, par nos artisans.

La Collection Médaillon, conçue pour orner, servir et durer pendant des générations...

A bientôt
Gaston Auclair

Toujours OUVERT Les Lundis

Coin Grégoire et accès de l'autoroute
ADAMSVILLE, QUE: 263 6193

*LIVRAISON GRATUITE

*NOUVEAUX MARIÉS
(Entreposage gratuit)

Gaston Auclair Meubles

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

A VENDRE duplex 2-5½ pces, brique, murs fins plâtre, planchers bois franc. A 14 St-André est. tél. 372-8905

BUNGALOW en brique 7 pièces, sous-sol fini, foyer, grand terrain, piscine creusée, dans Canton Granby, à ½ mille de la ville. Tél. 378-6301

DUPLEX en stucco, 5½ pièces, 2 chambres, site commercial, rénovation urbaine. Prix à discuter. Pas d'agent. Tél. après 5h. 372-3810

FARNHAM: 207 Rang Boulaie, maison style chalet, 6 pièces, sous-sol fini, 2 salles bains. Tél. 293-7789

GRANBY: 10 Mountain, 2 logis, un de 4½ et un de 6½ pièces. Libre en juillet. Prix \$39,500. C. COU-RE, courtier, 539-3325 ou Réal Couture à 372-0546

MAISON EN BRIQUE et pierres, terrain 75x115, avec arbres, dans quartier résidentiel, prix raisonnable. 378-4580.

201 PROPRIÉTÉ À VENDRE

GRANBY: duplex 6½ pces chacun, 3 chambres, construction de haute qualité, terrain 50x120, prix: \$34,000. S'adr: IMM. CHATELAIN, courtiers, 378-3009 ou 469-2839.

GRANBY: véritable aubaine! Duplex de 4½ pces chacun, 2 chambres, très propre, terrain 60x120. Faites paiements de \$120 par mois. Seulement, prix: \$25,000. S'adr: IMM. CHATELAIN, courtiers, 378-3009 ou 469-2839.

GRANDE maison style canadienne, devant en pierre des champs, 7½ pièces, avec garage. Terrain d'un arpent. Située 1290 Rg. Papi-neau, St-Paul d'Abb. tél.: 379-9149

MAISON 28x42, en brique, quartier résidentiel, 3 chambres à coucher, prix à discuter. Tél: 378-3480

MAISON unifamiliale à vendre, \$35,000, située dans centre-ville. Pour rendez-vous: (1) 514 467-2656

PLACEMENT J.E.M. INC. nous achetons votre propriété "COM-PTANT". Si vous voulez vendre rapidement, appelez-nous à: 372-1390 (de 9h à midi).

SUPERBE AUBAINE vente rapide, cause: transfert. Seulement qu'à 3 milles de la ville de Granby, petite maison 5 pces. Terrain 112x90, un cabanon 12x12, 1 autre 8x8. Taxes \$90.93 par année. Prix \$23,500. Possibilité d'hypothèque \$11,000 à 9%. Tél. 372-0450

SUPERBE AUBAINE DU PROPRIÉTAIRE maison construction 3 ans, grand 5½ pces, sous-sol isolé, beaux arbres, terrain boisé avec terrassement, à mi-chemin Granby-Cowansville, sur voie d'accès. Prix: \$28,500., hypothèque 10%. Considérerais tout échange: maison mobile, roulotte, etc. Tél. 378-0466.

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

NE PAS CONFONDRE

Le courtier **UDEC** (Estrie), inc.
Granby le 26 Janvier 1980

A tous mes clients (ou futurs)

La présente est pour vous informer que je suis toujours à l'emploi du COURTIER UDEC (ESTRIE) INC. (bureau de Sherbrooke), et non Courtier Udec (Granby). Comme par le passé, le service, la qualité, la discrétion et la satisfaction de mes clients sont toujours la Clef de ma renommée. Donc, je profite de cette nouvelle année pour vous offrir mes services les plus sincères dans toutes transactions immobilières.

Votre tout dévoué
Gaston Lacroix

GASTON LACROIX

RES: (514) 372-8571
T.A.S. 372-8887
page 408

BUREAU CHEF:
3330 rue King Ouest,
Sherbrooke P.Q.
JIL IC9
Tél: (819) 566-6644

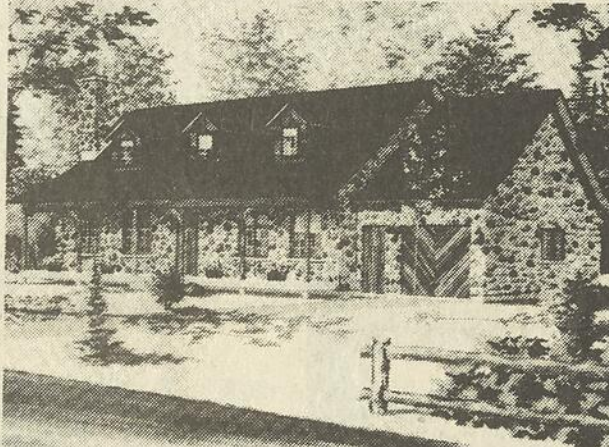
NE PAS CONFONDRE

ATTENTION FUTURS PROPRIÉTAIRES

Si vous projetez de vous faire construire, venez consulter un expert!

CONSTRUCTION MAURICE COTE Inc.

Toutes nos maisons ont une garantie de 5 ans par le plan québécois de garantie des maisons neuves.



Nous construisons sur votre propre terrain ou sur nos magnifiques terrains boisés.

Venez discuter de la qualité de la construction et des prix défiant toutes compétitions à partir de \$32,000.00 terrain compris.

CONSTRUCTION MAURICE COTE Inc.
162 Robinson Nord
Granby, P.Q. Tél.: 378-0403

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

TERRAINS pour bungalow, prêts à construire avec entrée d'eau et d'égout, situé rue Simond Sud. Aussi un terrain de 82½ x 225½, zoné multifamilial, rue St-Charles Sud. Aucune amélioration locale à payer. Pour inf: Gilles Massé, const. 378-1263.

202 PROPRIÉTÉS À VENDRE

A VENDRE par le propriétaire: maison à revenus comprenant: 2x 6½ pces et 3x 2½, située à Cowansville. Tél. 263-6989 ou 293-4109

206 MAISONS MOBILES ROULOTTES À VENDRE

MAISON 12 x 44, meublée ou non, avec ou sans terrain, 3 milles du village de Valcourt. Tél: 532-2309.

MAISON MOBILE Bendix, Paramount, 1975, 14x62, salon avant, baie vitrée, propre comme neuve, tapis, rideaux et remise inclus, taxes: \$72 par an, installé sur terrain loué, prix: \$14,000. 372-4816 sur semaine après 5h. P.M.

MAISON MOBILE 45 pi. meublée, confort du 100x100. A l'Ange-Gardien, Rang Casimir. Vendrais le tout \$10,000. Tél. 293-6338

210 COMMERCES À VENDRE

A VENDRE: SALON DE COIFFURE avec équipement d'un an, clientèle établie, situé à Drummondville. Tél. (1) 819 477-4221 après 5h.

VENTE RAPIDE Route de bonbons et de chips, se situe dans Granby et région. Tél. après 6h. (819)567-6206 demandez Bertrand.

214 BÂTIMENTS COMMERCIAUX

COWANSVILLE: bâtisse industrielle 5,500 p.l.c.a. à vendre sur terrain 140,000 p.l.c.a. plus hangar 6,000 p.l.c.a., zonage industriel. Revenu de loyers intéressant. Jour: 263-2631 soir: 263-3779

222 ARGENT À PRÊTER

Prêts hypothécaires 1ère, 2e, 3e (Ville ou Campagne) TAUX COURANTS. Pour achats, réparations, constructions, ventes, échanges, estimations. BADEAU ET FILS, courtiers.
GUY GALLANT, agent
105 Bouchard, Granby
372-9030 ou 372-1330.

241 APPARTEMENTS À LOUER

2 APP. 3½ pièces, meublés, à Bromont rue Wolfe. 534-3008 ou appeler 372-3660.

4½ GRANDES PIÈCES neuf, meublés, chauffés, éclairés, inst. lave-vaisselle, accès laveuse-sécheuse, balayuse centrale, piscine, stationnement privé, antenne TV-couleur, endroit tranquille privé. \$325 par mois. Libre 1er mars. Tél. 378-1395 si occupé: 375-1298

APP. 1½, 2½, 3½, 4½ pièces, meublés, chauffés, TV optionnelle, situés centre-ville. Prix à partir de \$90 par mois. S'ad. 255 Ave. Parc, tél. 372-4121 (après 7 h.p.m. 245 Ave. Parc, app. 1, Granby).

APP. 2½ et 3½ pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée. Libres 1er février. AUSSI: 4½ meublés ou non meublés. Pour visiter: 378-1486.

APP. 2½ pièces, meublés, chauffés, taxe de vidange, service conciergerie. Libres immédiatement. S'ad. 378-2056

APP. 3½ pièces, meublés, chauffés, éclairés, situé 396 boul. Boivin, libre 1er mars 1980. Tél. 372-9931

GRANBY: app. 2½ pièces, meublés, chauffés, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, près hôpital, dépanneur, rue St-Hubert. Libre immédiatement. Tél. 469-2509 après 17h30.

GRAND 3½ pièces, meublés, chauffés, très propre, grand stationnement, laveuse et sécheuse dans le bloc. Libre 1er mars. Tél. 378-7874

RUE DUVERNAIS: 3½ pièces, meublés, chauffés, salle de lavage. Libre immédiatement. Tél. 372-0659

244 LOGEMENTS À LOUER

APP. 3½ pces non meublés, dans un bloc les plus luxueux à Granby, foyer naturel, lave-vaisselle fournie, insonorisés et à l'épreuve du feu, tapis à la grandeur. 372-2824.

APP. 4½ pièces, à sous-louer, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, libre 1er mars. A 201 Groulx app.9. Tél. 378-1858

COWANSVILLE: 4½, 5½ pces, chauffés, éclairés. Pour inf: s'adr: 104 des Bouleaux, app. 5, Cowansville, tél.: 263-4104

LIBRES IMMÉDIATEMENT: 5½ neufs, salle bains couleur, système antenne communautaire. Taxes d'eau et vidanges payées. Tél. 378-7293 ou 378-0404

LOGIS 5½ pces, très propre, \$185 par mois, libre 1er Avril. 378-2922 ou 378-5974 sur l'heure du midi ou après 5h. P.M.

NOUVEAU DEVELOPPEMENT près polyvalente J.H. Leclerc. 5½ pces, libre 1er mars. Tapis mur à mur, eau chaude fournie, installation laveuse-sécheuse. Taxe d'eau payée. A 1140 Simonds sud. Tél. 378-7753.

247 LOCAUX À LOUER

GRAND LOCAL à louer avec stationnement. Peut servir de magasin de meubles ou autres commerces. Tél. 378-1544 entre 9h et 5h.

LOCAL commercial à VENDRE 1,000 p.l.c.a. de magasin, 1,000 p.l.c.a. en entrepôt. Tél. 372-2101

LOCAL commercial à louer avec toilette. Aussi grand logis de 4½ pièces. Tél. 372-8566

251 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE A LOUER à 24, rue Centre, nouvelle administration, \$18. par semaine. Tél: 372-5303.

256 BUREAUX À LOUER

RUE ST-JOSEPH: bureau spacieux de 8 pces, escalier intérieur, chauffé par le propriétaire, loyer raisonnable; RUE DUVERNAIS: sous-sol 30x40 pour entrepôt, rembourneur ou autres. Tél. 372-0659

257 DEMANDE À LOUER

CHERCHE LOGIS 4½ ou 5½ pces, pour le 1er Mai. 372-0127 entre 11h. a.m. et 4h. p.m.

RECHERCHE chambre et pension pour jeune fille de 21 ans, du lundi au vendredi, à partir du 14 avril au 9 mai. Prés de Dufferin et Bourget. Tél. 378-2271

RECHERCHE LOGIS 4½ pces pour 1er Mars, situé au plus à 15 minutes à pied du centre-ville. 372-1040.

258 DIVERS À LOUER

LOUEZ A PRIX MODIQUE: téléviseur, stéréo, four micro-ondes, laveuse-sécheuse. Aucun frais d'entretien. Possibilité d'achat. LOCATION B.O. Granby Enrg., jour: 372-2535 soir et samedi: 539-1477

271 DIVERS À VENDRE

BEAU coffre en cèdre, gr. 16x44x11, style caoussure sur le dessus. S'ad. 584 Duvernay, jour jusqu'à 7h le soir.

BOIS vert de foyer à vendre. \$25 la corde. Tél. 469-3423.

COUVERTES de laine tissées, 2 tricoteuses à la broche, une courtepointe en flanelle, 2 en laine. Toutes avec doublure en flanelle. Tél. 378-8045

CROUTES et raitelles de bois franc pour chauffage. Tél. 372-3075

MACHINE à crème glacée melle, fontaine réfrigérée, caisse enregistreuse. Tél. 263-4088

MAGS WHEELS Keystone, neufs, 2 de 15"x10" et 3 de 15"x8". Très bon prix. Tél. 378-6366 jour ou 378-4136 soir.

MEUBLE de style canadien en pins, mobilier de cuisine et de salon, 2 ans d'usage, tissus en pied de poule. Inf: 378-8378.

MOBILIER de chambre futuriste en velours, radio am-fm cassette encastré. Aussi balayuse Compact avec balai électrique, 7 mois d'usage. Tél. après 5h. 372-8062

PLANS POUR BRICOLEURS: maison de 16 logements pour hirondelles; \$2., maisons d'oiseaux série 1, 12 plans; \$2.25, maisons d'oiseaux série 2, 10 plans; \$2.25, chaises et table de parterre, \$3., table plie-ploie, \$2., plaques murales 12 patrons, \$2., animaux parterre 10 patrons, \$2., bibliothèque coloniale, \$3., buffet vaisselier coloniale, \$3., berceau coloniale, \$2., patron grandeur nature pour le découpage, des contours pour plusieurs de ces plans. Ecrire à Raymond Lafamme, 321, Principale, St-Alphonse de Granby, P.Q. JOE 2A0.

PLUSIEURS poêles 30" et 24"; réfrigérateurs; laveuses et sècheuses reconditionnées, à vendre avec garantie. Face au stationnement Woolco. Comptoir de pièces et service de réparation. P.S. Achetons comptant votre usagé ou nous le vendons pour vous. Nouvelle adresse: A. BOULAIS ELECTRIQUE, 132 St-Charles Sud, Granby, tél. 372-3398 ou 378-2143 (heures des repas).

T.V. COULEUR Zenith, 19 po., \$475. 378-0958.

TABLES de salon: table de coin et table rectangulaire, style moderne avec vitres fumées. Tél. 379-5241

TREMMER pour culture physique à vendre. 372-6733 après 5h. P.M.

286 DEMANDE À ACHETER

ACHETERAIS monnaie en argent ou en or. Aussi articles argent en sterling et bijoux en or. Vitrerie antique et vaisselle de porcelaine. 243-6760 Knowlton.

ACHETERAIS Monnaies en argent ou en or, pièces de collection, monnaie olympique, argent sterling, meilleur prix dans la région. 372-1548 après 6h. P.M.

AVONS BESOIN d'argent sterling, d'or 10k, 14k, 18k. Meilleur prix. S'ad. Bijouterie Brodeur, 315 Principale, Granby.

DESIRE ACHETER directement du propriétaire; maison 5½, assez récente, en très bonne condition, prix raisonnable, pourrait être libre 1er Mai 1980 dans canton ou ville Granby. 372-8052, 378-8551.

288 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

MIXEUR Rodoc; table tournante Marantz, Equalizer; CB 40 canaux, 2 antennes. Aucune offre raisonnable refusée. Tél. 372-8902

301 PERSONNEL DEMANDE

AVOIR VOTRE BUDGET VOUS CAUSE-T-IL DES ENNUIS? Réalisez d'intéressants profits en vendant des produits cosmétiques de haute qualité. Je vous dirai ce qu'il faut faire. Composez: 375-1347 ou 372-4116 demandez Lise Campbell.

AVONS BESOIN de personnes sérieuses, majeures et établies, temps plein ou partiel, avec possibilité d'avancement et sécurité. Pour rendez-vous: 372-5788

BESOIN de 4 personnes sérieuses et responsables, à temps partiel avec sécurité et possibilité d'avancement. Pour rendez-vous: 375-1713

CHERCHEZ-VOUS un travail intéressant et rémunérateur dans le monde de la mode? Avez-vous votre propre voiture et du temps libre? Peut-être avons-nous justement ce que vous cherchez. S'ADRESSER COVENTRY COMPAGNIE DE BIJOUX DE FANTAISIE à un poste de gérant à offrir dans les environs de Granby. Aucune expérience nécessaire, formation sur place. Pour entrevue personnelle, veuillez signaler après 5h.: 372-0671.

COMPAGNIE D'HUILE TEXAS demande homme de 40 ans et plus immédiatement, pour protéger territoire de vente industrielle. Pas d'intermédiaire. Firms AAA-1 établie depuis 1933. Commissions et bonus libres. Opportunité d'avancement. Pour entrevue confidentielle, Webbi, Southwestern Petroleum Corp., Box 789, Fort Worth, TX, 76101.

COUPLE SÉRIEX et ambitieux désirant augmenter ses revenus, à temps partiel, à la maison. 378-4151.

301 PERSONNEL DEMANDE

FAMILIE-CONSTAN: Je suis à la recherche de représentantes qui aimeraient se faire un revenu, à temps plein ou partiel, avec avantage très intéressant. Si intéressée seulement, tél. le soir à frais virés: 548-2398

GARDIENNE demandée au domicile des parents à Bromont, du lundi au vendredi. Tél. après 6h à: 534-2054

SOUDEUR demandé avec expérience, entretien industriel avec beaucoup d'initiative. Après 6h: 534-2005

STANHOPE: 3 personnes demandées dans Granby pour travail à temps partiel, \$200 par semaine, auto nécessaire. Pour entrevue seulement: 293-5458.

302 TRAVAIL DEMANDE

HOMME cherche un emploi de tous genres. Tél. 378-7323

JEUNE HOMME d'expérience désire travailler sur ferme pour faire les sucres. Tél. 372-9695 entre 4h et 9h.

JEUNE HOMME cherche du travail dans une sucrerie. Tél. 293-3454

322 EDUCATION INSTRUCTION

COURS PAR CORRESPONDANCE: dactylo, français, anglais, sténo, écriture, diplômes. S'adresser au Frère St-Yves: 469-3145.

342 GARDERIES

GARDERAI chez-moi, bébé de 0 à 1 an, du lundi au vendredi, avec expérience. Rue Denison ouest. Tél. 372-2150

343 SERVICES DIVERS

TIREUSE DE CARTE. Pour rendez-vous: 263-3497.

368 CAMIONS

BOITE pour camion ½ ou ¾ tonne, en fibre de verre, isolée. Tél. 539-0480

CAMION Chevrolet, 1 tonne, roues doubles, 1979, 16,000km. S'ad. Seltakwe Meubles, demandez M. Goddard.

CAMION Ford, 1 tonne, 4 vitesses, roues doubles, propre. Tél. 539-0480

FORD Econoline 350, 1976, en parfait état. 372-2914 après 5h.

PICK-UP GMC, 1976, ¾ tonne, moteur V8, 350, 4 barils, en parfait état. Tél. 469-3358

PICK-UP Inter, 1951, moteur 351 Cleveland, automatique, très bas prix. Tél. 378-6366 jour ou 378-4136 soir.

370 AUTOS À VENDRE

ADAMSVILLE: près voie d'accès, maison de campagne, foyer. Au bord de la rivière, \$16,000. Tél. après 5h. à: 372-2499

AUBAINE! Buick Century custom, 1978, V6, 3.8 litres, 4 Michelin neufs 4 Pirelli d'hiver. Excellente mécanique. Tél. 375-2699

BUICK Century, tout équipé, air climatisé, A-1. Libre: 375-1616 rés: 243-5366

Chevrolet Laguna 78, 305 p.c. automatique, 4 Michelin neufs, en très bonne condition, 42,000 milles. Prix \$3,500. Tél: 378-0631.

CHRYSLER Cordoba, 1976, en bonne condition, 4 pneus neufs d'hiver et 4 pneus neufs d'été. Tél. 372-8786

CHRYSLER New Yorker 1972, 4 Michelin, en parfait ordre, en bas du prix de liste. Tél. 372-5319

COUGAR XR-7, 1972, en bon état, bien équipé, moteur 351 C-2V. Tél. 372-3213 ou 372-5221

DODGE Dart Swinger 1970, 4 pneus Michelin, \$150. Tél. 378-2369

OLDSMOBILE Delta Royal 88, 1975, tout équipé, 4 portes, H.T. vitres et sièges élect., volant ajustable, moteur 455 p.c. Prix à discuter. Tél. 379-9276

PONTIAC Parisienne 1978, 26,000 milles avec démarreur électronique à distance. Prix \$5,500. Aussi radio d'auto am-fm stéréo-cassettes, Auto-Reserve, prix \$175. Intéressé: 378-3827

THUNDERBIRD 1977, en très bonne condition. Tél. 793-2520 le soir.

STUKELY PIÈCES D'AUTOS

Achat d'autos et camions usagés ou ferraille
Tél.: 539-3660
Rte 112 South-Stukely,
P.Q. JOE 2JO

ACHETONS

* Vieilles autos
* Autos accidentées de toutes sortes
* Autos pour la ferraille

VENDONS

* Pièces usagées
* VALLIERE AUTOMOBILE
R.N. 1
COWANSVILLE P.Q.
Tél.: 263-0757

HORNER RUG CLEANING

A.A. HORNER PROP. 31 ans d'expérience
NETTOYAGE:
— tapis à la vapeur
— mobilier de salon
— velours-nettoyage à sec
murs, plafonds lavés à la machine
carpet guard — anti-static
Estimation gratuite
32 Lansdowne Granby 372-5907

Morin inquiet de la conception de la démocratie de Ryan

Lévesque s'enflamme

Par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) — C'est dans un climat survolté, dans une salle comble et très houleuse, que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a exposé, hier, devant plus d'un millier de personnes, le projet de souveraineté-association défendu par son gouvernement.

M. Lévesque, qui avait été invité par la section québécoise du Congrès national des italo-canadiens, a tenté de démontrer que la souveraineté-association était la solution idéale pour l'avenir du Québec. "On veut être traité d'égal

à égal et quiconque n'est pas bouché peut le comprendre". Il n'y a que les "têtes de linottes que ne peuvent pas comprendre".

Les propos du premier ministre, qui peuvent sembler sévères, se voulaient une réponse aux nombreux chahuteurs qui avaient envahi la salle et qui ont parfois donné l'impression que la rencontre allait tourner à l'anarchie.

Comme on devait s'y attendre, c'est la partie du discours de M. Lévesque portant sur les différentes réformes linguistiques qui a le plus soulevé les réactions de l'assistance, largement composée d'Italiens de Saint-Léonard, où ont d'ailleurs commencé les premiers problèmes suscités par les diverses lois linguistiques adoptées par les gouvernements provinciaux depuis le début des années '60.

Devant la hardiesse de certaines réactions, M. Lévesque n'a pas manqué de rappeler à l'ordre "les adversaires hypocrites" qui auraient dû "se conduire en adultes, même quand ils sont en arrière de la salle".

Après le discours du premier ministre, la période des questions, d'une durée d'une heure, a donné lieu à des scènes parfois loufoques, au cours desquelles des gens de l'as-

sistance et le maître de cérémonie se sont littéralement enguirlandés sur le droit de parole des intervenants et la longueur des questions.

Un incident a permis, à la toute fin de la rencontre, de déridier un peu l'assistance. Un homme, qui avait visiblement des difficultés à se faire comprendre du premier ministre, est allé lui porter en main propre un billet, sur lequel il devait y avoir ses coordonnées, afin que M. Lévesque puisse communiquer avec lui et répondre aux graves

questions économiques qui semblaient le hanter. Le tout a été couronné par une courte panne d'électricité, qui n'a duré que quelques minutes.

Lois linguistiques

Parlant des lois linguistiques adoptées au cours des dernières années, le premier ministre a notamment affirmé que quoi qu'il arrive, les groupes ethniques ne peuvent plus espérer un retour à la politique du libre choix en matière d'enseignement.

La Loi 63, qui prônait le libre choix de la langue d'enseignement, et la Loi 22, "toutes deux adoptées par des gouvernements libéraux", sont choses du passé. A ceux qui ont applaudi quand M. Lévesque a mentionné ces deux lois, le premier ministre a dit avec vigueur que "la dignité et le sens de l'avenir n'appartiennent pas à votre communauté (italienne), mais à la communauté francophone du Québec".

La page d'histoire

Lundi 25 février 1980
56ème jour de l'année
Fête à souhaiter: Roméo

Principaux anniversaires historiques:

1976 — Au Conseil de sécurité, les Etats-Unis opposent leur veto à une résolution déplorant l'annexion de Jérusalem par Israël.

1972 — Fin d'un voyage du président Nixon à Pékin.

1956 — Nikita Khrouchtchev dénonce les fautes et crimes de Staline à la tribune du XXème congrès du Parti communiste soviétique.

1954 — Le colonel Nasser prend le pouvoir en Egypte.

1948 — Coup de force communiste à Prague.

1570 — Elizabeth 1ère d'Angleterre est excommuniée par le pape Pie V.

Ils sont nés un 25 février:

— Le peintre français Pierre Auguste Renoir (1841-1919)

— Le ténor italien Enrico Caruso 1873-1921.

CHAUFFEUR REPRÉSENTANT

B.D.C. Ltée, recherche chauffeur pour région de Granby.

Bon salaire et conditions avantageuses

Faire parvenir vos applications écrites à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL

B.P. 457

Station M

Montréal P.Q. H1V 2W3

COMMERCES A VENDRE OU A LOUER

(avec ou sans stock)

2 Boutiques, une boutique de linge pour femmes, une boutique de Jeans, situées au centre-ville de Cowansville.

Inf: 263-6021 ou 263-4912

L'horoscope

BELIER

du 21 mars au 20 avril



Vous ne vous sentirez pas dans votre assiette. Vous ferez tout pour être le seul centre d'intérêt de la personne qui vous aime. Vous serez blessant dans vos jugements concernant autrui oubliant que nul n'est parfait en ce monde.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai



Vous bénéficierez d'un climat sentimental harmonieux. Vos paroles tendres seront bien accueillies et vous recevrez en échange des témoignages d'amour et de tendresse qui vous réchaufferont le coeur.

GEMMAUX

du 21 mai au 21 juin



Vous serez calme et vous bénéficierez d'un excellent moral. Une heureuse surprise vous attend et à part une petite querelle qu'il faudra mettre au compte de l'impatience, vous aurez le coeur en fête.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet



Le soupçon et la dissimulation alourdiront l'ambiance. Votre sens pratique vous fera défaut du tracé pour la personne aimée. Vous serez trop influençable, faites en sorte de retrouver votre équilibre.

LION

du 23 juillet au 23 août



Vos paroles risquent de dépasser votre pensée; vous pouvez blesser profondément la personne qui vous aime. Les amitiés risquent de trop absorber votre temps. Ne vous mêlez pas de choses qui ne vous concernent pas. Discretion.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.



Sur le plan amical, vous vous créerez des relations, vous connaîtrez des succès et vous aurez des satisfactions d'amour propre mais vous ennuieriez cruellement. Sur le plan du coeur, vous souffrirez de solitude.

BALANCE

du 23 sept au 23 oct



En amitié, vous vous ferez des solides alliés. Si vous rêvez d'amour votre coeur sera satisfait car vous partagerez des émotions avec une personne qui vous fera de tendres aveux. Discretion.

SCORPION

du 24 oct au 22 nov



Vous prendrez des mesures pour assurer votre sécurité pour plus tard, mais vous agirez aussi de façon à ce que la personne qui vous aime puisse échapper à une certaine monotonie de la vie quotidienne. Vous aurez une vie sociale plus intense.

SAGITTAIRE

du 23 nov au 21 dec



Une affection ou un amour contribuera à éveiller votre ambition et cette ambition atteindra son but. Vous connaîtrez un amour sérieux et constructif. Vous vous montrerez plus expansif et plus affectueux.

CAPRICORNE

du 22 dec au 20 janv



Vie sentimentale agréable et variée. Des rapports affectifs harmonieux et des relations sociales où la conversation sera très animée. Ne parlez pas trop de vous, ni des autres. Un renouveau sur le plan amoureux pointe.

VERSEAU

du 21 janv au 19 fév



Vous manquerez de prudence dans vos paroles et dans vos jugements qui feront l'effet de coups de masse. Il serait dans votre intérêt de ne pas considérer avec légèreté les conseils. Prêtez attention aux désirs et aux propositions de l'être cher.

POISSONS

du 20 fév au 20 mars

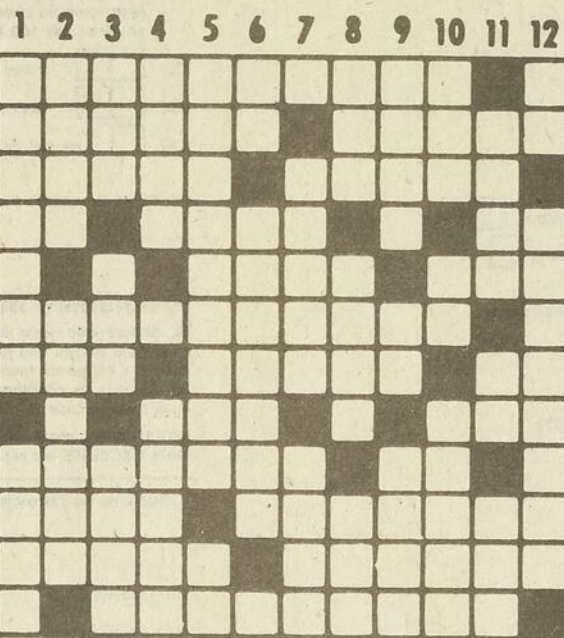


Votre vie sur le plan du coeur vous permet de nombreuses joies, vous saurez réveiller l'enthousiasme de la personne aimée qui se montrera de bon conseil. Phase de volonté et de compréhension mutuelle.

Les mots croisés



PROBLEME 482



HORizontalement

- 1 — Dignité de grand maître de l'ordre de Malte (pl.).
- 2 — Attachement mutuel. — Excite, trouble.
- 3 — Vêtement. — Pions.
- 4 — Sert à appeler. — Perdre son poil. — Dans ruelle.
- 5 — Nom scientifique d'un genre canard. — Bison.
- 6 — Attachement opiniâtre à ses idées.
- 7 — Patriarche. — Tragédie de Voltaire. — Largeur d'une étoffe.
- 8 — Vos, inversé. — Chef d'un banat hongrois.
- 9 — Semence (pl.). — Note.
- 10 — Imagination sans fondement. — Dureté.
- 11 — Coutume. — Tranches de pain grillées.
- 12 — Avec lenteur.

VERTICALEMENT

- 1 — L'entourage du Sultan. — Gros oiseau voyageur de la famille des échassiers.
- 2 — Camarade. — Sombre (pl.).
- 3 — Prén. d'un héros d'un des romans de Lesage. — Du verbe être. — En descendant vers l'embouchure.
- 4 — En outre. — Pour s'asseoir.
- 5 — Manière d'être. — Dans.
- 6 — Equerre. — Agacer.
- 7 — Tragédie. — Acide.
- 8 — Roue à gorge d'une poulie. — Interprétation. — Titre de certains religieux.
- 9 — Prén. de femme. — Nég. — Solennité.
- 10 — Voir (anglais). — Premier mot de l'hymne de St-Jean-Baptiste. — Etoffe croisée, dont la chaîne est de fil et la trame de coton.
- 11 — Se servir. — Adv. de lieu. — Manche au tennis.
- 12 — Saint. — Explications jointes à un dessin.

mais que c'est la peur qui l'a fait fuir jusqu'à là...

Les signes de mécontentement que je découvris chez Shultz, Laird et Harlow me causèrent également du souci. Shultz était découragé par l'évolution défavorable de l'économie et déçu de la manière dont je réagissais au Watergate. Je le considérais comme l'un des plus capables parmi les membres du Cabinet et je lui demandais de rester. Il y consentit pour six mois, pour me déclarer finalement: "Je ne peux plus, Monsieur le Président. J'en ai par-dessus la tête". Je le comprenais, et je ne pouvais pas me résoudre à insister pour qu'il reste au coeur de l'incendie qui faisait rage tout autour de nous. Laird et Harlow, eux, trouvaient que je ne leur demandais pas suffisamment leur avis sur le Watergate. Il y avait deux raisons à mes réticences à leur parler de cette question. Tout d'abord, je préférais éviter le plus possible de mêler trop de mes collaborateurs dans cette affaire. Ensuite, et beaucoup plus simplement, c'était pour moi un sujet trop pénible pour que j'aime en parler avec n'importe qui. Au bout d'un certain temps, je pris même trop facilement l'habitude de me reposer presque exclusivement sur Haig, Ziegler et les avocats chargés de l'affaire, bien que je me rende compte de ce que cette attitude pouvait ajouter de rancœurs et de frustrations à des hommes comme Laird, Harlow et d'autres qui se sentaient isolés.

Le 29 août, le juge John Sirica rendit sa décision contre nous dans l'action intentée par le procureur spécial pour la production des neuf enregistrements. Jamais dans notre histoire un tribunal n'avait encore forcé un Président à produire des documents qu'il était décidé à ne pas divulguer. A cause du principe de la séparation des pouvoirs, un tribunal a sans doute le droit de signifier une décision, mais un Président a le droit — certains disent même la responsabilité — de surseoir à cette décision si elle enfreint les prérogatives inhérentes à la branche indépendante du gouvernement que constitue la Présidence. J'étais persuadé alors, comme je le suis toujours, que j'avais parfaitement le droit de repousser la décision de Sirica. Je l'aurais sans doute fait en toutes autres circonstances. Mais je ne pouvais pas tenir compte de la situation politique créée par l'affaire du Watergate. Aussi, au lieu de défier le juge Sirica sur le terrain du droit constitutionnel, je préférais me conformer à la procédure régulière de notre système judiciaire et faire appel de sa décision auprès d'une juridiction supérieure.

À SUIVRE

267

Le discours couvrait également la plupart des cinquante projets de lois et autres programmes que j'avais communiqués au Congrès dans la seule année 1973 et qui avaient été ignorés ou dédaigneusement repoussés. On y trouvait pourtant un nouveau programme de logements sociaux à financement fédéral, des propositions pour une réforme du commerce extérieur, des propositions de réforme fiscale et, en particulier, d'exonération des impôts fonciers au bénéfice des retraités, des projets de lois sur l'environnement, l'éducation, la santé publique et les relations humaines, ainsi que des projets concernant la prévention de la criminalité et sa répression.

Le 22 août, j'avais annoncé que je comptais nommer Henry Kissinger pour succéder à Bill Rogers au Département d'Etat. Le 22 septembre, la cérémonie de la passation des pouvoirs se déroula dans le Salon de l'Orient (East Room). Après que le Premier Président Burger eut recueilli le serment de Kissinger, ce dernier fit une allocution où il évoqua la discussion que nous avions eue cinq ans auparavant, rappelant mon insistance à ne pas nous laisser aveugler par des préjugés ou à reculer devant de nouvelles orientations tant qu'il s'agissait de promouvoir la cause de la paix. Il déclara que notre objectif majeur, bâtir une paix solide, était le même aujourd'hui qu'il y avait cinq ans.

"Ce que nous voulons, ce n'est pas un monde qui a réussi à étouffer superficiellement ses conflits, mais bien à les éliminer, un monde fondé non pas sur la force mais sur la justice, des relations internationales fondées sur une vraie coopération plus que sur l'équilibre des forces..."

Dans aucun autre pays au monde, ajouta-t-il, de manière ému, serait-il concevable qu'un homme de mon origine puisse être ici, aux côtés du Président des Etats-Unis?"

Au cours de cette période, je fis le point de la situation qui régnait au sein du personnel de la Maison Blanche. Ce que j'y découvris me causa de graves soucis, mais je ne pouvais y apporter de solution. Malgré ma détermination à ce qu'il n'en soit pas ainsi, Haig était à son tour jusqu'au cou dans le Watergate. A chaque fois qu'il essayait de s'en libérer pour se mettre au travail sur les problèmes sérieux de la politique intérieure ou internationale, il s'y enlisait toujours un peu plus comme dans des sables mouvants.

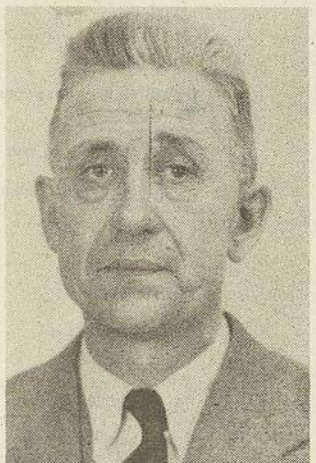
Al Haig, j'en suis sûr, serait le premier à reconnaître qu'il avait renforcé les défenses de la Maison Blanche. La presse aurait sans doute été bien surprise d'apprendre, de la bouche des ministres et des collaborateurs, que derrière la façade de courtoisie affable et accessible de Haig se cachait un administrateur infiniment plus inflexible que Bob Haldeman. De fait, Haig avait volontairement organisé les structures de la Maison Blanche sur des bases aussi rigides car, à son avis, notre premier quadriennat avait été marqué par de grosses

erreurs sur des choses minimes. Le Watergate en constituait la meilleure preuve: si le problème avait été traité efficacement dès le début, jamais il n'en serait arrivé à ce point-là. Et Haig avait la détermination de ne plus permettre que ce genre d'erreurs soient à nouveau commises. Pour y parvenir, il était obligé d'assumer lui-même une autorité et des responsabilités toujours croissantes.

L'un des problèmes dont il dut s'occuper dès sa prise de fonctions était le moral du personnel de la Maison Blanche, qui s'était détérioré de façon sérieuse. Pour beaucoup, il s'agissait simplement d'un surmenage allant jusqu'à l'épuisement. Ceux qui avaient déjà l'habitude de travailler dix heures par jour devaient maintenant assurer des journées de douze ou quatorze heures, voire dix-sept dans certains cas, pour participer à la défense du Watergate en plus de leurs obligations normales. Mais le vrai problème était que nous ressentions de plus en plus amèrement l'inutilité ou la futilité de nos efforts. Chaque contre-attaque entraînait automatiquement une nouvelle attaque qui exigeait une riposte... Le Watergate était devenu un abîme sans fond. Nous avions maintenant douze collaborateurs travaillant à plein temps sur cette seule affaire, quand nos adversaires en avaient deux cents! Nous ne disposions pas de forces comparables en chercheurs et enquêteurs que nous puissions leur opposer. Nous avions le plus grand besoin d'une stratégie d'ensemble, cohérente et soigneusement préparée, alors que nos avocats avaient à sauter de dossier en dossier sans même avoir le temps de réfléchir et de prévoir plus loin que la tactique du lendemain. Et je savais bien, en outre, qu'il se répandait parmi mes collaborateurs et mes avocats une troublante incertitude sur la vérité et le fond du problème: ils s'apercevaient que certaines de mes défenses étaient sans valeur aux yeux de la logique et du simple bon sens; il était donc compréhensible, dans ces conditions, qu'ils hésitent à s'engager à fond pour développer des arguments auxquels ils ne croyaient pas.

John Connally devint vite déçu du rôle qu'il jouait à la Maison Blanche. Nous avions voulu accorder ses fonctions à ses talents; mais, toujours à cause du Watergate, nous n'avions jamais eu le temps de le faire et ses fonctions de conseiller de la Présidence étaient restées indéfinies. Au mois de juin, alors que nous étions à San Clemente, Connally m'avait étonné qu'il n'allait pas tarder à nous quitter. Bien qu'il m'assurât toujours de son soutien, il sentait néanmoins que sa place n'était plus avec nous. Je m'efforçai de le convaincre de rester, mais le coeur n'y était pas. Comment demander à un homme que j'aimais et que je respectais — et qui, je l'espérais, me succéderait à la Maison Blanche en 1976 — de se lier aussi étroitement à mes propres ennuis?

Dans la conférence de presse qu'il tint au moment de son départ, Connally dit aux journalistes ce qu'il pensait de leur attitude à mon égard: "Je crois franchement que s'il partait demain pour la Lune, vous trouveriez encore le moyen de dire que ce n'est pas du courage



DESLAURIERS

(M. Omer)

A Granby le 22 février 1980 à l'âge de 82 ans est décédé M. Omer Deslauriers époux de Aurèle Leduc demeurant au 350, Chemin Deslauriers, Granby. Les funérailles auront lieu lundi le 25 février. Le convoi funéraire partira de la

Maison Funéraire Girardot & Ménard Ltée 170, rue Dufferin, Granby pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. M. Omer Deslauriers fut président de Agropur (Coopérative Agricole de Granby pendant 23 ans). Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Jean-Marc Deslauriers (Fleurlette Larivée), Drummondville; Mlle Lise Deslauriers, Granby; son petit

fil: Yvon Deslauriers ses belles sœurs et ses beaux frères Mme veuve Antonio Deslauriers (Corinne Joron) Granby Mme veuve Ida Charland Caouette (Ida Leduc) Granby Mme veuve Georges Leduc (Marie-Louise Brodeur) Granby M. et Mme Charles Leduc (Germaine Choinière) Granby M. et Mme Urbain Auger (Catherine Leduc) Granby Mme veuve Omer Fortin (Alice Leduc) Granby Mme veuve Georges Giard (Albertine Leduc) Granby ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

COCHRANE

(M. Terrence A.C.)

Au Centre hospitalier d'Granby, le 24 février, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Terrence A.C. Cochrane, époux de Suzanne Lefebvre, demeurant au 4, rue Potvin, à Waterloo. Les funérailles auront lieu le mercredi 26 février. Le convoi funéraire partira des salons Léo-Paul Leduc Inc. 5034, rue Foster Waterloo pour se rendre en l'église Saint-Bernardin où le service sera célébré à 14 heures. A la demande du défunt, la dépouille mortelle ne sera exposée que mardi, à compter de 13 heures. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Stéphane, Sophie, Céline et Patrick; sa mère: Mme Liliane Cochrane, de Magog; ses sœurs et leurs conjoints: M. et Mme Douglas Lee (Jean), d'Orford; Mme Betty Telford, de Montréal; M. et Mme E. Jacoby (Cybil), de Montréal; M. et Mme F. Jackson (Sheila), de Magog; Mme Marguerite Spence, de la Jamaïque; ainsi que Mlle Lyne Cochrane, de Montréal; sa belle-mère: Mme Gabrielle Lefebvre, de Waterloo; un beau-frère et une belle-sœur: M. et Mme Robert Lefebvre, d'Otterburn Park; M. et Mme Bruce Chertier, de Saint-Hilaire; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Parents et amis sont invités à ne pas envoyer de fleurs, mais plutôt à faire parvenir des dons à la Société canadienne du Cancer, pour la recherche de l'Adénocarcinome.

VAILLANT

(Rose-Hélène)

A Granby subitement le 19 février 1980, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Rose-Hélène Vaillant demeurant à Granby. Selon les vœux de la défunte, la dépouille n'a pas été exposée et l'incinération a eu lieu à Montréal sous la direction de la Résidence Funéraire J.A. LeSieur Inc. Elle laisse dans le deuil, ses deux frères et leurs épouses, M. Mme Lucien Vaillant de Montréal M. Mme Paul-Emile Vaillant de Granby ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Fortin & Ménard

enrg.

Jean-Marc Menard, propr

FLEURISTE

Fleurs télégraphiées

7, rue Paré, Granby

372-4343



Granby Granite Enr.

Mme Lucille G. Menard, propr

LETTRAGE ET RÉPARATION

Vendeur autorisé des monuments "ROCK OF AGES"

461, Dufferin

(face au cimetière, chemin Roxton)

Tel. 372-7725

Granby Qué

FLEURS



POUR NAISSANCES

MARIAGE

HOSPITAL

RECEPTIONS

MORTALITÉ

GILBERTE LOISELLE

Votre fleuriste

342, Papineau Granby 378-1191

La Voix de l'Est

TARIFS D'ABONNEMENT

	Camelot				ABC
	SAMEDI	SEMAINE	ANNÉE		
	\$0.50	\$1.60	\$75.00		
Dans les endroits non desservis par camelots					
Poste	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
Canada	\$6.00	\$18.00	\$36.00	\$72.00	
Autre pays	\$12.00	\$35.00	\$65.00	\$125.00	
La Voix de l'Est Ltée					Granby, Qué.
136 Principale, J2G 2V4					Tél.: 372-5433

Automobilistes, votre collaboration est demandée

L'automobile est certes le véhicule le plus populaire et le plus utilisé actuellement, du moins par nous Nord-Américains.

Plusieurs questions se posent toutefois au consommateur qui envisage l'achat d'une nouvelle voiture ou même qui veut analyser l'usage qu'il en fait, à savoir les coûts d'entretien, la valeur et le type d'utilisation qu'il en fait.

Ainsi, nous vous présentons aujourd'hui un sondage réalisé par le Club Automobile du Québec sur l'évaluation que chaque automobiliste fait de sa voiture, ainsi que sur les critères qui doivent guider les consommateurs dans le choix le plus judicieux possible d'une automobile.

Les lecteurs sont donc priés d'y répondre le plus vite possible et de nous retourner leurs réponses par le courrier. Les réponses seront compilées par le Club Automobile et par la suite analysées. Sitôt les résultats connus, nous vous les communiquerons.

Les réponses doivent être adressées à:

La Voix de l'Est
136, Principale
Granby
J2G 2V4

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
TECHNIQUES DE L'EAU
Goutte à goutte
se vide
le bas de laine

Marque (ex. Ford, Renault)

(1)

Modèle (ex. Pinto, 5 GTL)

(2)

Année-modèle (ex. 1976: 76)

(3) 19

Millage actuel ou

(4)

Kilométrage actuel

(5)

Achete

(6) ☐ neuf ☐ usage ou démonstrateur

(7) ☐ d'un garage ☐ d'un particulier

Nombre de mois d'usage depuis l'achat
(ex. 3 ans et 2 mois: 38 mois)

(8)

Nombre de mois d'usage en 1979

(9)

Nombre de cylindres

(10) ☐ 4 cyl

☐ 6 cyl

☐ 8 cyl

☐ rotatif

☐ autre

Cylindrée du moteur (exprimée au choix en po³, en cm³
ou en litres)

(11) pouces cubes

(12) centimètres cubes

(13) litres

Transmission

(14) ☐ automatique

☐ semi-automatique

☐ manuelle

☐ 3 vitesses

☐ 4 vitesses

☐ 5 vitesses

Carburant utilisé

(15) ☐ essence avec plomb

☐ essence sans plomb

(16) ☐ diesel

☐ régulière

☐ super

☐ régulière

☐ super

(17) ☐

Millage ou kilométrage annuel moyen
(exprimé au choix en milles ou en km)

(18) milles

(19) kilomètres

Type de parcours (ex. 40% ville, 60% grand route)

(20) % ville

(21) % grand route

Consommation moyenne de carburant
(exprimée au choix en milles au gallon ou
en litres par 100 km)

(22) milles au gallon

(23) litres par 100 km

(24) ☐ ne sait pas

Continuer au numéro 51

Problèmes mécaniques encourus

Si, depuis que vous êtes en possession de ce véhicule, vous avez déjà connu des problèmes mécaniques sérieux en rapport avec les éléments mentionnés ci-dessous, cochez ☒ la case A. Si, de plus, le problème est survenu au cours de 1979, cochez également la case B.

INCLURE les réparations qui ont été couvertes par la garantie, mais EXCLURE les réparations résultant d'un accident.

1. Système de refroidissement

(51) radiateur

(52) raccords

(53) thermostat

(54) courroie du ventilateur

(55) pompe à eau

(56) autre ou non déterminé

2. Moteur

(57) tête de moteur (culasse)

(58) joint de culasse

(59) soupapes

(60) circulation d'huile (y compris les fuites)

(61) pistons, segments et vilebrequin

(62) autre ou non déterminé

3. Carburant et alimentation

(63) à injection?

(64) carburateur

commandes et contrôles

(65) pompe à essence ou à injection et

tuyaux d'alimentation

(66) réservoir à essence

(67) autre ou non déterminé

4. Système d'allumage

(68) distributeur

(69) bobine d'allumage et filage

(70) injecteurs (s'il y a lieu)

(71) bougie incandescente (diesel)

(72) autre ou non déterminé

5. Système d'échappement

(73) avec convertisseur catalytique?

(74) silencieux

(75) fuite

(76) catalyseur

(77) fixations

(78) autre ou non déterminé

6. Rouage d'entraînement

(79) traction avant ☐

traction arrière ☐

A. Transmission (automatique ou manuelle)

(80) fuite d'huile

(81) boîte de vitesses

(82) levier de vitesse

(83) autre ou non déterminé

Transmission manuelle

(84) embrayage

(85) sélection ou synchronisation des vitesses

Transmission automatique

(86) convertisseur

B. Joints universels (87)

C. Arbre d'entraînement (88)

D. Cardans (traction avant) (89)

E. Différentiel

(90) joints d'étanchéité

(91) autre ou non déterminé

7. Direction, suspension et roues

(92) avec servodirection?

(93) rouage de direction, timonerie

(94) colonne et boîtier de direction

(95) suspension, ressorts, amortisseurs

(96) moyeux et roulements

(97) alignement des roues

(si plus d'une fois par année)

(98) équilibrage des roues
(sauf lors d'un changement de pneus)

(99) autre ou non déterminé

8. Système de freinage

(100) avec servofrein?

(102) garnitures de freins
(sauf pour l'entretien normal)

(103) tambours ou disques

(104) freins de stationnement

(105) éléments du servofrein

(106) autre ou non déterminé

9. Equipement électrique, instruments et accessoires

(107) avec l'air climatisé?

(108) air climatisé

(109) essuie-glace et lave-glace

(110) éclairage (phares)

(111) clignotants

(112) batterie

(113) démarreur (moteur ou câbles)

(114) système de chauffage, dégivrage

(115) témoins et instruments du tableau de bord

(116) génératrices (alternateur)

(117) filage

(118) autre ou non spécifié

10. Carrosserie et habitacle

(119) indépendamment de celui fait en usine, le

véhicule a-t-il reçu un traitement antirouille?

si oui, s'agit-il:

(120) d'un traitement conventionnel?

(121) de traitements à l'huile?

(122) de traitements à la graisse?

(123) ceintures de sécurité

(124) mécanisme et verrouillage des portes.

du coffre et du capot

(125) garnitures intérieures et revêtement

(126) mécanisme des sièges

(127) mécanisme des fenêtres

(128) rouille de surface (peinture)

(129) rouille de perforations

(130) pièces chromées

(131) bruits de carrosserie

(132) entrées d'eau ou d'air

(133) autre ou non déterminé

11. Coûts et appréciation

Quel montant approximatif avez-vous déboursé

en 1979 pour l'entretien et les réparations

de ce véhicule?

EXCLURE les dépenses d'essence et le coût

des réparations résultant d'un accident

(134) \$

Compte tenu du prix d'achat et des coûts d'entretien

et de réparations de ce véhicule, le jugez-vous:

(135) très satisfaisant?

moyennement satisfaisant?

insatisfaisant?

Immatriculation
1980

Plus que quelques jours pour renouveler par la poste

QUEBEC — Le Ministère des Transports avise les propriétaires de véhicules désirant acquiescer leurs droits d'immatriculation par la poste qu'ils ont encore quelques jours pour se prévaloir de ce service.

Après ce délai, soit après le 29 février, le bureau des véhicules automobiles ne pourra garantir la livraison par le retour du courrier de la nouvelle vignette pour la date limite du 31 mars 1980.

Jusqu'à maintenant, 210 demandes de renouvellement sont parvenues au B.V.A. à raison de 25,000 à 50,000 par jour.

A ce rythme, le B.V.A., prévoit traiter, d'ici le 29 février 1980, un total de 500,000 demandes de renouvellement d'immatriculation reçues par la poste.

Par ailleurs, le Ministère rappelle aux automobilistes qui préfèrent renouveler l'immatriculation de leur véhicule en personne de se présenter au plus tôt pour éviter la cohue des dernières semaines à une succursale du B.V.A. ou à l'une des 300 caisses participantes identifiées par le signe I.V.A.

Le 1er avril 1980, les quelque 3,2 millions de véhicules en circulation devront être munis de leur vignette.

Carrière et professions



COMMISSION INDUSTRIELLE MONTERÉGienne
MONTEREGIENNE INDUSTRIAL COMMISSION

COMMISSION INDUSTRIELLE MONTEREGIENNE

CONCOURS COMMISSAIRE INDUSTRIEL

FONCTIONS

- Préparer un programme annuel d'action industrielle, accompagné d'un budget, selon la politique arrêtée par la commission industrielle;
- établir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement des industries et commerces existants et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux;
- voir à la préparation d'un inventaire économique des facteurs favorables à l'implantation de nouvelles usines dans la région;
- agir à titre d'agent de liaison entre les municipalités et les services gouvernementaux dans les matières concernant le développement industriel.

EXIGENCES

- Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et de services dans l'industrie;
- de préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc... ou toute autre expérience jugée équivalente;
- être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux;
- avoir acquis une expérience d'au moins quatre (4) ans dans le développement économique.

SALAIRE

- Selon expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra soumettre un curriculum vitae complet avant minuit, le 14 mars 1980, à l'adresse suivante:

COMMISSION INDUSTRIELLE MONTEREGIENNE
Case postale 869
St-Césaire, Québec, (JOL 1T0)
a/s M. Paul-Yvon Hamel, président.

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

001195

PLEIN CONTROLE

Augmentez confort, maniabilité et sécurité avec les pièces Motomaster

Garantis tant que vous possédez l'auto!

Amortisseurs Motomaster de service dur garantis contre défauts et usure tant que l'acheteur initial possède le véhicule sur lequel ils furent installés. Main-d'œuvre garantie 90 jours.

Amortisseurs S. D. INSTALLÉS

12⁹⁵

Chacun INSTALLÉ

Le Motomaster de service dur a 25% plus de liquide qu'un amortisseur normal de 1" pour plus de maniabilité et de fermeté. Gros piston 1 3/16", valve indépendante de remplissage et tige 1/4" micro-usinée pour réponse immédiate et excellent contrôle.

22-0401X

Une semaine seulement!

Demandez une Carte Canadian Tire

GRANBY J.C. VALLEE propriétaire Galeries de Granby 378-9884

Demandez une Carte Canadian Tire

COWANSVILLE GASTIONS J.G. ROY INC 127, Principale 263-4232

Demandez une Carte Canadian Tire

WATERLOO Les Entreprises HENRI RAVARY Ltée prop 5393, Foster 539-3801